

PLAN CLIMAT

AIR BILAN À MI-PAROURS
DE PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

ENERGIE TERRITORIAL

DÉCEMBRE 2023



Préface

Vous pourrez constater, à la lecture de ce bilan à mi-parcours de notre PCAET, que beaucoup de choses ont été réalisées ou engagées depuis 3 ans.

Plus personne ne peut contester aujourd'hui l'urgence de modifier nos comportements et nos modes de consommation pour sauver la planète. Car c'est bien cela l'enjeu et c'est à notre modeste échelle que nous pouvons donner l'exemple. Le slogan de notre PCAET, c'est "Faire notre part". Et cette part, nous la faisons, résolument, malgré les difficultés.

Notre communauté de communes agit chaque jour en faveur de l'environnement : en encourageant la rénovation énergétique des logements, en préservant la biodiversité, en maîtrisant ses propres consommations, en valorisant les circuits courts, en incitant à la réduction des ordures ménagères, en améliorant le rendement de ses réseaux d'eau potable...

Mais beaucoup de leviers d'action pourtant essentiels se situent au-delà de notre champ de compétences. C'est pour cela qu'il est essentiel d'entretenir et d'animer un réseau d'acteurs du changement environnemental. Nos nombreux partenaires (Services de l'Etat, SEHV, SABV, SYDED, PNR, Chambre d'agriculture, Département, Région et bien sûr nos communes qui restent le premier échelon de mise en œuvre des politiques publiques) sont ainsi étroitement associés à chacune de nos réflexions et chacun de nos projets.

En matière de développement durable, chaque petit pas est important et c'est l'implication de tous qui permet de changer les choses. Je tiens ainsi à saluer l'engagement de la Vice-présidente en charge du développement durable et le travail de la chargée de mission Agenda21/PCAET de la CC POL qui ont pu initier ou mener à bien ces différentes actions, en s'appuyant sur l'ensemble des services communautaires.

J'espère que ce bilan à mi-parcours constituera une source d'inspiration et d'encouragement à poursuivre ce travail collectif en faveur de l'environnement.

Je vous en souhaite une bonne lecture

Bien cordialement,

Pierre ALLARD

Président de la Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin

TABLE DES MATIERES

I. Préambule

II. Rappel des objectifs du PCAET

III. Articulation avec les objectifs supra

1. Au niveau national
2. Au niveau régional
3. Au niveau départemental
4. Articulation avec les objectifs supra en 2017
5. Articulation avec les objectifs supra en 2024

IV. Des chiffres clés en questions

1. Consommations énergétiques
2. Emissions de gaz à effet de serre
3. Production d'énergies renouvelables
4. diminution des polluants

V. Etat d'avancement des actions du PCAET

1. Par axes
 - a. Parc Bâti & Cadre de vie
 - b Transports
 - c. Industrie

- d. Agriculture
- e. Déchets
- f. Energies Renouvelables
- g. Transversales

2. Focus sur les actions d'adaptation au changement climatique

VI. Rôle du coordinateur

1. Contexte organisationnel du PCAET, Comité de pilotage et référents développement durable
2. Rôle de coordination des actions
3. Rôle de suivi et d'évaluation
4. Rôle de communication de sensibilisation et d'animation
5. Rôle de facilitateur
6. Rôle de mobilisateur

VII. Anticipation de la prise en compte des évolutions réglementaires

Conclusion

Lexique

I. Préambule

➤ **Présentation de la communauté de communes Porte Océane du Limousin**

- Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en janvier 2016, issu de la fusion entre la communauté de communes Vienne Glane et celle du Pays de la Météorite
- 13 communes : Chaillac sur Vienne, Chéronnac, Javerdat, Les Salles Lavauguyon, Oradour-sur-Glane, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Martin de Jussac, Saint-Victurnien, Vayres et Videix
- 25785 habitants, soit 14,5% de la population de la Haute Vienne, 76 habitants/km²
- Emplacement stratégique entre Limoges et Angoulême, en limite de la Charente limousine
- Un profil de territoire rural avec une forte culture industrielle : filières d'excellence autour du papier-carton, du cuir et de la porcelaine
- Une activité industrielle qui représente plus d'un tiers des emplois, est un secteur fortement énergivore. C'est la caractéristique majeure territoire et de son bilan Climat Air Énergie
- Intégrée par sa moitié sud dans le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin.

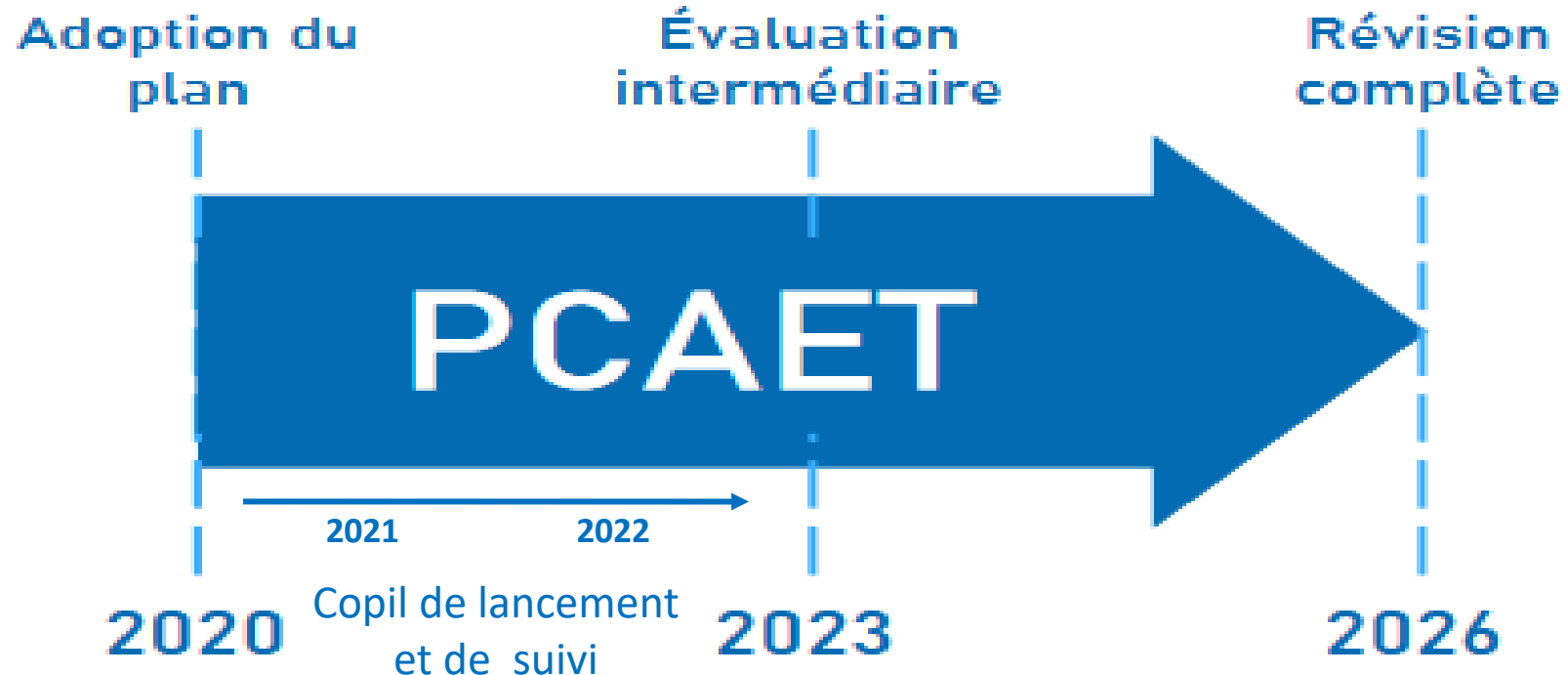
- **Le PCAET** de Porte Océane du Limousin a été adopté par délibération n°2020/233 en date du 19 novembre 2020 :

Orientations stratégiques :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Stockage carbone
- Maîtrise de la consommation d'énergie finale
- Production, consommation et livraison d'énergies renouvelables
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Évolution des réseaux énergétiques
- Adaptation au changement climatique

➤ Le bilan à mi parcours est :

- un exercice réglementaire en interne
- ne fait l'objet d'aucun retour de l'état
- doit être porté à la connaissance du public.



➤ Le bilan à mi parcours est le moment de :

- PARTAGER les informations sur l'avancée des actions
- AMÉLIORER
- RÉAJUSTER

➤ Revue de presse : le réchauffement climatique une réalité et des conséquences

Faits divers

Tempête Larisa : chutes d'arbres et foyers privés d'électricité en Haute-Vienne

Publié le 10/03/2023 à 09h56

Tempête Ciaran en Limousin : des rafales à 100km/h attendues sur le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse

Publié le 01/11/2023 à 12h21
Écrit par Fabrice Bidault



La forêt limousine pourrait souffrir de la tempête Ciaran • © Fabrice Bidault



LE POPULAIRE
DU CENTRE

À LA UNE VIE LOCALE SPORTS LOISIRS ÉCONOMIE

L'empête Domingos : les cours d'eau débordent en Haute-Vienne après les fortes pluies

Publié le 05/11/2023 à 15h42

LE FAIT DU JOUR

Les épisodes climatiques intenses

entraînent des dégradations

LE FAIT DU JOUR

Face au drame des maisons fissurées

Climat

À la suite des épisodes caniculaires, des fissures apparaissent dans les maisons de Haute-Vienne, entraînant de graves dégradations. Au titre de France 2023, deux communes ont demandé le reconnaissance de catastrophe naturelle pour le sécheresse. Du sept l'été chaud, mais avec le changement climatique, le phénomène pourrait se répéter dans le département.

Dispositifs d'indemnisation dans le cas de catastrophes naturelles



LE POPULAIRE
DU CENTRE

Publié le 09/07/2018

Vendredi la municipalité de Saint-Junien a présenté un premier bilan des intempéries passées

La Haute-Vienne est-elle une zone à risque pour les retraits argileux ?

D'après les cartes disponibles sur le site de la préfecture, le territoire de Haute-Vienne est en zone à risque de retrait argileux. L'épisode de sécheresse est un facteur de risque à ne pas négliger.

L'état départemental de l'eau en Haute-Vienne, une enquête en 2022 sur le site de la préfecture, recense avec précision les différentes zones de risques. Aucune n'y apparaît en rouge et pour cause, contrairement à ce que l'on pourrait penser comme la Creuse, l'Indre ou le sud de l'Indre, le sud-ouest de la Haute-Vienne ne souffre pas de zones de forte exposition. Dans le département, il existe



de nombreuses zones à risque de retrait argileux. Le sud du département, dans l'aire d'influence de la préfecture, présente une forte proportion de zones à risque de retrait argileux. Le nord de la Haute-Vienne, ainsi que la zone de Richelieu, sont également concernés. Les zones à risque de retrait argileux sont classées en fonction de leur exposition au soleil et de leur orientation.

de graves problèmes, il faut toutefois être vigilant. Mais cela pourrait évoluer et les sinistres pourraient être évités par la préfecture. Sans surprise, en fin de l'été, la préfecture de la Haute-Vienne, ce type d'événement naturel est un phénomène récurrent. Les sinistres commencent à être déclarés pour la sécheresse de 2022. Les communes de Saint-Junien et de Saint-Jean-de-la-Porte ont été reconnues, de même que les communes de Saint-Jean-de-la-Porte et de Saint-Jean-de-la-Porte.

LE POPULAIRE
DU CENTRE



L'état de catastrophe naturelle a été reconnu par arrêté interministériel paru au Journal Officiel le 10 juin 2023 pour 2 communes en Haute-Vienne au titre des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : Châteauponsac et Saint-Junien du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022 : ... 1 août 2023

haute-vienne.gouv.fr
<https://www.haute-vienne.gouv.fr> / Eau / Secheresse-Pre...

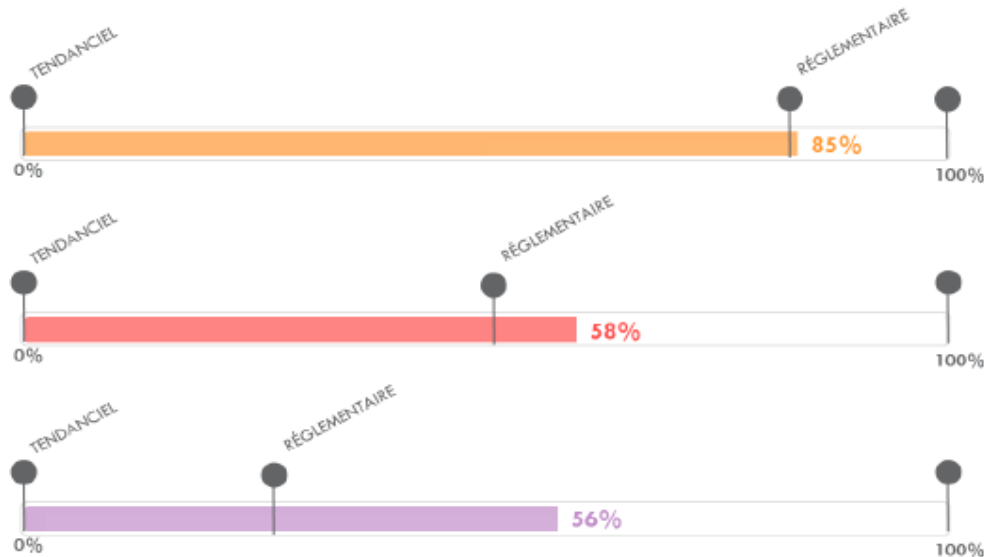
Sécheresse - Préservons notre ressource en eau

II. Rappel des objectifs PCAET

► BILAN DU SCÉNARIO CIBLE PCAET

A travers cette stratégie, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin vise une **production d'énergie renouvelable locale équivalente à 83% de ses consommations à l'horizon 2050**, tenant compte de la réduction de 42% de ceux-ci par l'action conjuguée de l'**efficacité** et de la **sobriété énergétique**. La contribution du territoire au réchauffement climatique doit pour sa part être limitée par la diminution des émissions de GES associée au développement des capacités de stockage carbone des milieux, en réduisant de 59% les émissions territoriales.

Ce scénario correspond à la complétion d'une part du potentiel maximal de réduction du territoire, aussi bien en consommation d'énergie qu'en émissions de gaz à effet de serre, ce qui signifie que des marges de progression supplémentaires existent.



- 42 %



- 59 %



+141%

hors bois-énergie
industriel

III. Articulation avec les objectifs supra en 2024

1. Objectifs Nationaux

- Les objectifs nationaux ont évolué depuis l’approbation du PCAET.

	2030	2050	Année de référence
Réduction des consommations	-20%	-50%	2012
Diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre	-40%	Division par 6	1990
Part des énergies renouvelables dans la consommation d’énergie finale	33%	/	/

2. Objectifs Régionaux

- Les objectifs régionaux ont également évolué, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) ayant remplacé le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie).

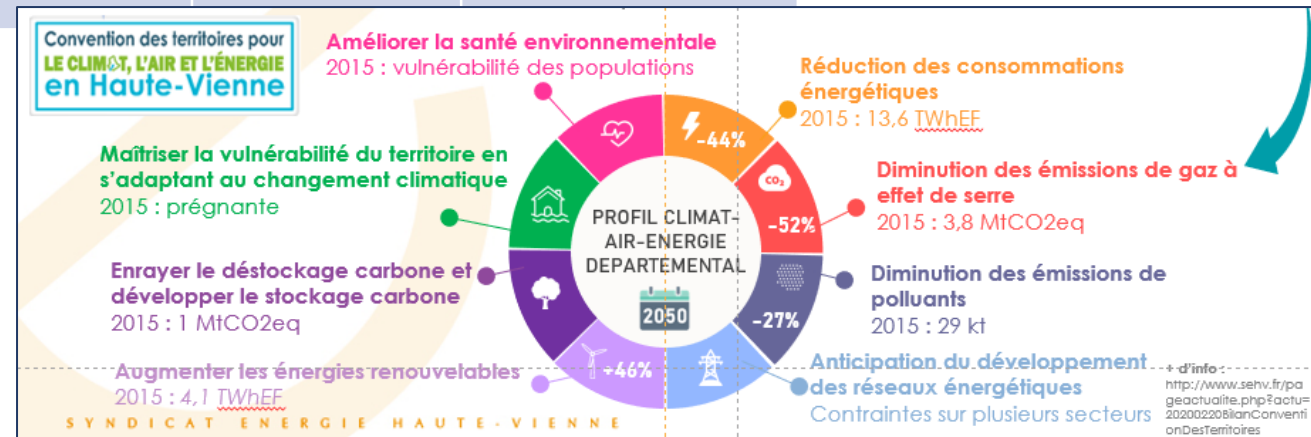
	2021	2026	2030	2050	Année de référence
Réduction des Consommations	-14%	-23%	-30%	-50%	2010
Emissions de Gaz à Effet de Serre	-20%	-34%	-45%	-75%	2010
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale	/	/	50%	100%	/

Polluant et objectif par rapport à 2005	Objectif 2020	Objectif 2030
Dioxyde de soufre (SO ₂)	- 55 %	- 77 %
Oxydes d'azote (NO _x)	- 50 %	- 69 %
Composés organiques volatils (COVNM)	- 43 %	- 52 %
Ammoniac (NH ₃)	- 4 %	- 13 %
Particules fines (PM2.5)	- 27 %	- 57 %

3. Objectifs Départementaux

- Les objectifs départementaux sont fixés entre les EPCI et le SEHV dans la Convention des Territoires.


	2030	2050	Année de référence
Réduction des Consommations	/	-44%	2015
Emissions de Gaz à Effet de Serre	/	-52%	2015
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale	/	+46%	2015



4. Articulation avec les objectifs supra en 2017 lors de l'élaboration du PCAET

	Consommation d'énergie				Gaz à effet de serre				Énergie renouvelable *(% de la consommation finale) ** (% d'augmentation)			
	2020	2030	2050	Année de référence	2020	2030	2050	Année de référence	2020	2030	2050	Année de référence
Objectifs Nationaux SNBC LTECV		-20%	-50%	2012		-40%	-75%	1990	23%*	32%*		
Objectifs Régionaux SRCAE Limousin	-20%	-30%	-44%	2005	-18%	-29%	-41%	2005	55%*	85%*		
Objectifs Départementaux Convention des territoires			-44%	2015			-52%	2015			+46%**	2015
Objectifs EPCI PCAET			-42%	2015			-59%	2015			+141%**	2015

5. Articulation avec les objectifs supra (dont certains ont évolué) en 2024





Légende :  Evolution des objectifs entre 2017 et 2024

	Consommation d'énergie				Gaz à effet de serre				Énergie renouvelable *(% de la consommation finale) **(% d'augmentation)			
	2020	2030	2050	Année de référence	2020	2030	2050	Année de référence	2020	2030	2050	Année de référence
Objectifs Nationaux SNBC LCR		-20%	-50%	2012		-40%	÷ 6	1990		33%*		
Objectifs Régionaux SRADDET		-30%	-50%	2010		-45%	-75%	2010		50%*	100%*	
Objectifs Départementaux Convention des territoires			-44%	2015			-52%	2015			+46%**	2015
Objectifs EPCI PCAET			-42%	2015			-59%	2015			+141%**	2015

Considérant la nécessité de prise en compte des objectifs du SRADDET et la SNBC, les objectifs du PCAET (inchangés) sont moins en cohérence avec les objectifs supra (suite à leur évolution) mais ils le restent et participent aux efforts demandés par ces derniers.

IV. Des chiffres clés en questions

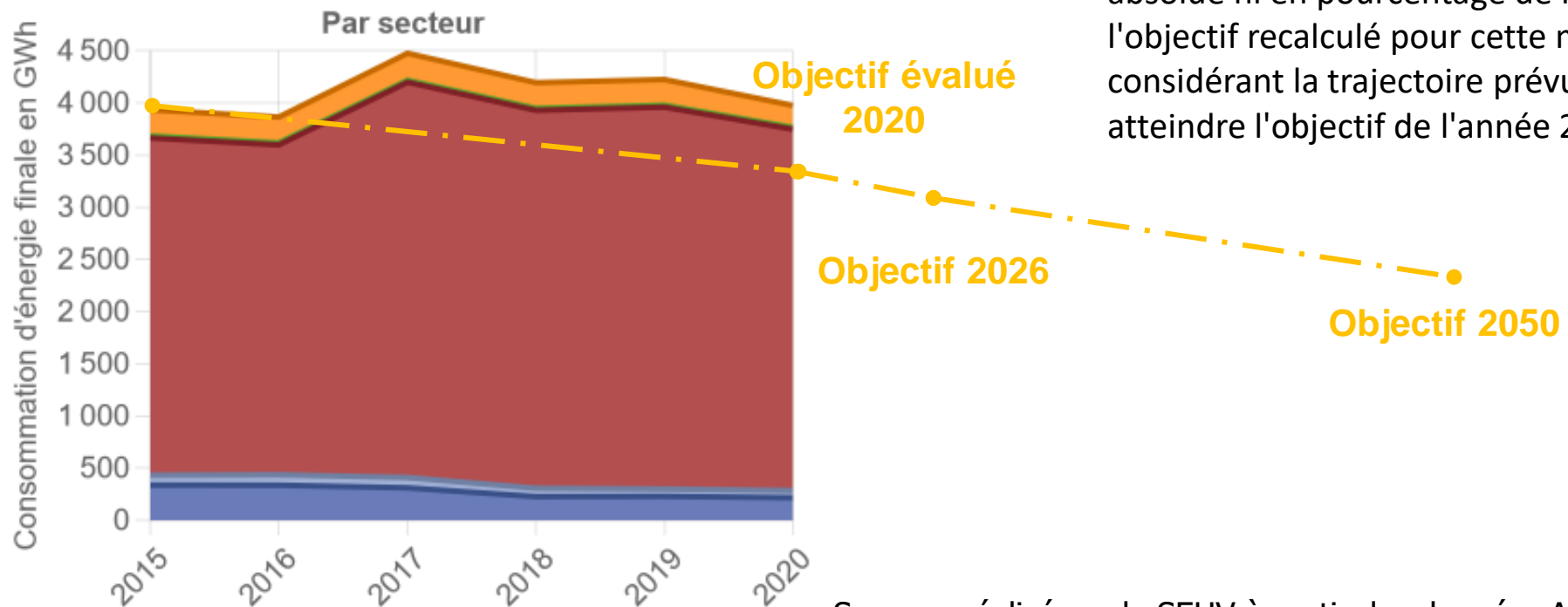
1. Pensez vous que **les consommations énergétiques en 2020, année COVID ?**

-  Ne répondent pas à l'objectif 2020
-  Répondent à l'objectif 2020
-  Répondent à l'objectif 2026
-  Répondent à l'objectif 2050

Consommation d'énergie finale

	2015	2020 Année COVID	2021	2026	2030	2050	Réduction 2050/2015
Stratégie PCAET (GWh)	3924	3407 -13%	3368	3172	3015	2279	-42%
Suivi AREC (GWh)	3934	3976 +1%					





La consommation énergétique finale du territoire en 2020 ne répond pas ni en valeur absolue ni en pourcentage de réduction à l'objectif recalculé pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.




 Transports Agriculture, Forêt et Pêche Industrie Tertiaire Résidentiel

Source : réalisé par le SEHV à partir des données AREC - v2023.2

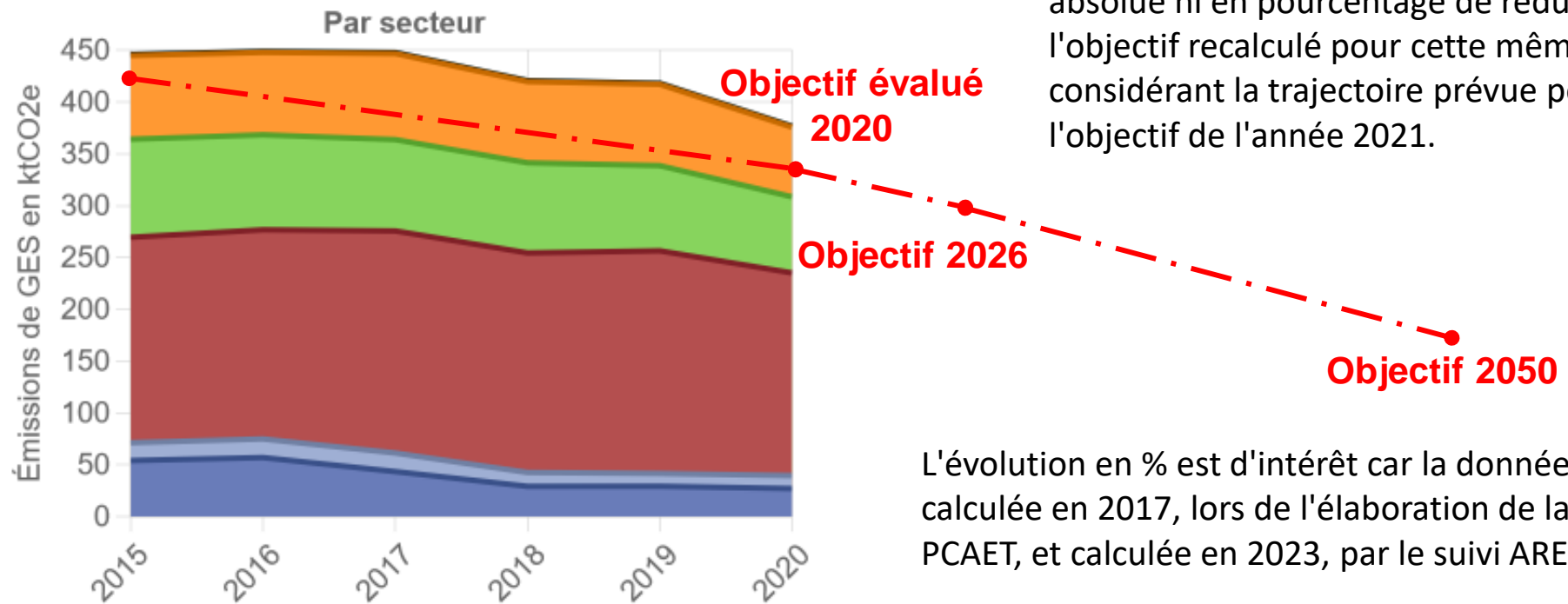
2. Pensez vous que **les émissions de gaz à effet de serre** en **2020, année COVID ?**

-  Ne répondent pas à l'objectif 2020
-  Répondent à l'objectif 2020
-  Répondent à l'objectif 2026
-  Répondent à l'objectif 2050

Emissions de GES

	2015	2020 Année COVID	2021	2026	2030	2050	Réduction 2050/2015	
Stratégie PCAET (ktCO2eq)	423	341	-19%	335	303	277	173	-59%
Suivi AREC (ktCO2eq)	446	377	-15%					

Les émissions de gaz à effet de serre du territoire en 2020 ne répondent pas ni en valeur absolue ni en pourcentage de réduction à l'objectif recalculé pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.







L'évolution en % est d'intérêt car la donnée initiale 2015 calculée en 2017, lors de l'élaboration de la Stratégie PCAET, et calculée en 2023, par le suivi AREC, a évolué.


 Transports Agriculture, Forêt et Pêche Industrie Tertiaire Résidentiel
 Traitement des déchets

Source : réalisé par le SEHV à partir des données AREC - v2023.2

3. Pensez vous que **la production d'énergies renouvelables** **en 2020 ?**

-  Ne répond pas à l'objectif 2020
-  Répond à l'objectif 2020
-  Répond à l'objectif 2026
-  Répond à l'objectif 2050

Production d'énergies renouvelables hors biocarburant, hors Bois énergie industrie (GWh)

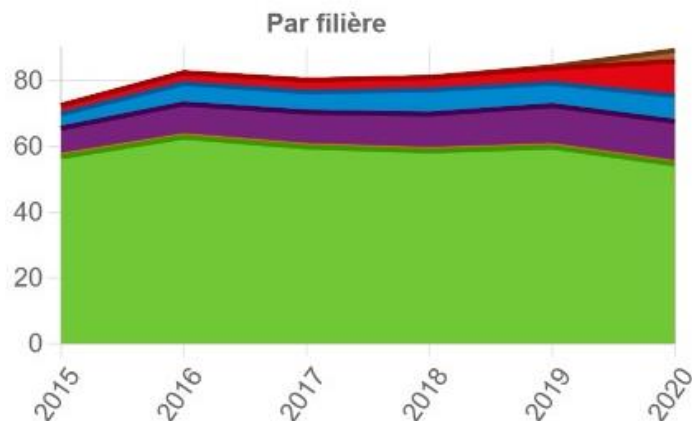
	2015	2020	2021	2026	2030	2050	Dev 2050/2015
Stratégie PCAET (GWh)	163	167 +2%	177	226	266	393	+141%
Suivi AREC (GWh)	72	89 +24%					



La production d'énergies renouvelables (hors biocarburant et bois énergie industrie) du territoire en 2020 ne répond pas en valeur absolue à l'objectif recalculé pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.

Cependant, la production d'énergies renouvelables (hors biocarburant et bois énergie industrie) du territoire en 2020 répond à l'objectif 2020 recalculé, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.

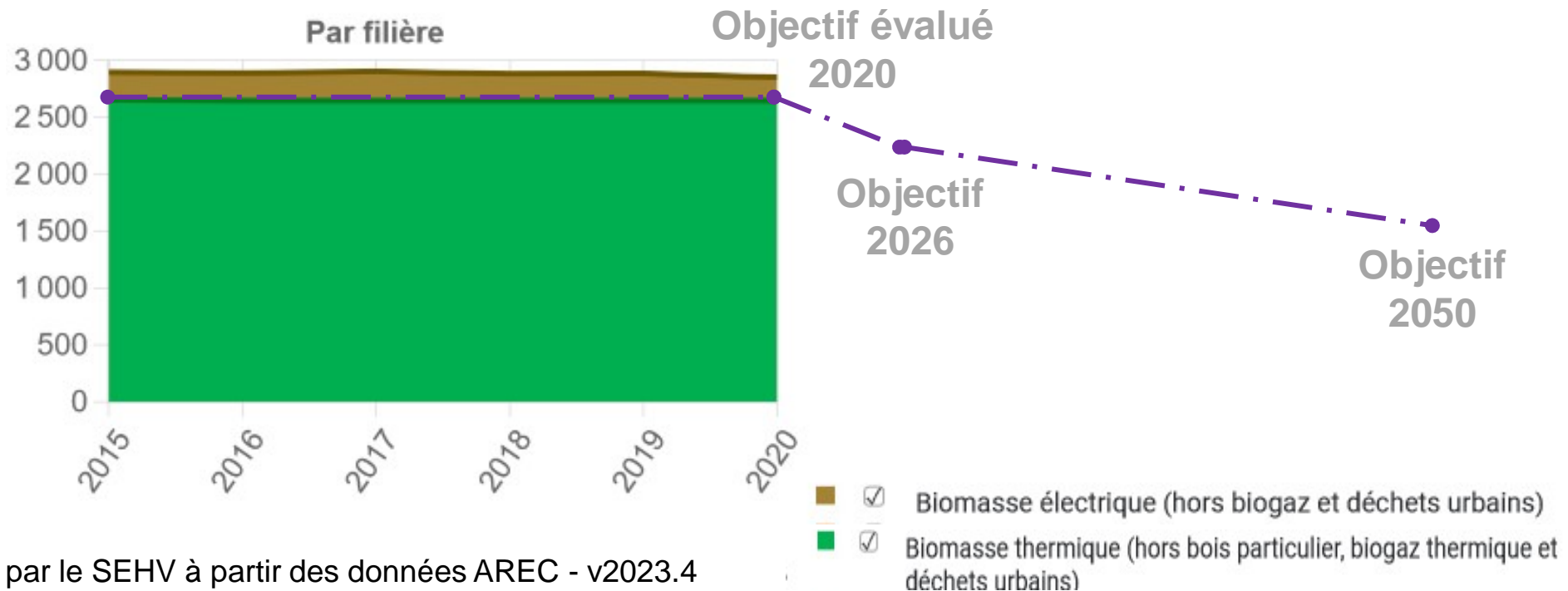
L'évolution en % est d'intérêt car la donnée initiale 2015 calculée en 2017, lors de l'élaboration de la Stratégie PCAET, et calculée en 2023, par le suivi AREC, a fortement évolué.



- Biogaz électrique (méthanisation et stockage de déchets)
- Valorisation électrique de déchets urbains renouvelables (UVE)
- Eolien
- Photovoltaïque
- Hydraulique
- Biométhane (injection réseau)
- Biogaz thermique (méthanisation et stockage de déchets)
- Valorisation thermique de déchets urbains renouvelables (UVE)
- PAC particuliers et petit collectif
- Géothermie (hors PAC particuliers et petit collectif)
- Solaire thermique
- Bois particulier (bûches, granulés, plaquettes)

Production d'énergie renouvelable Bois énergie industrie (GWh)

	2015	2020		2021	2026	2030	2050	Dev 2050/2015
Stratégie PCAET (GWh)	2431	2431	0%	2401	2247	2124	1508	-38%
Suivi AREC (GWh)	2898	2853	-2%					



Source : réalisé par le SEHV à partir des données AREC - v2023.4

Diminution des émissions de polluants

Répartition des émissions de polluants par type (sans émissions naturelles)

en t/an	2015	2018	2021	2026	2030	2050	Réduction 2050/2015
COVNM – Stratégie PCAET	658	642 -2%	630	619	610	560	-15%
COVNM – Suivi ATMO	266	247 -7%					
NH3 – Stratégie PCAET	452	443 -2%	435	428	422	408	-10%
NH3 – Suivi ATMO	473	436 -8%					
NOx – Stratégie PCAET	1282	1076 -16%	911	776	668	193	-85%
NOx - Suivi ATMO	1085	873 -20%					
PM10 – Stratégie PCAET	228	173 -24%	131	103	81	57	-75%
PM10 - Suivi ATMO	138	114 -17%					
PM2,5 – Stratégie PCAET	158	117 -26%	88	78	70	47	-70%
PM2,5 - Suivi ATMO	77	71 -8%					
SO2 – Stratégie PCAET	405	223 -45%	93	48	12	10	-98%
SO2 – Suivi ATMO	68	31 -54%					

Les émissions de polluants du territoire en 2018 répondent en valeur absolue à leurs objectifs respectifs recalculés pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.

Les émissions de polluants (hors particules finales PM10 et PM2,5) du territoire en 2018 répondent en pourcentage à leurs objectifs respectifs recalculés pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.

Les émissions de particules finales PM10 et PM2,5 du territoire en 2018 ne répondent pas en pourcentage à leurs objectifs respectifs recalculés pour cette même année, considérant la trajectoire prévue pour atteindre l'objectif de l'année 2021.

L'évolution en % est d'intérêt car les données initiales 2015 calculées en 2017, lors de l'élaboration de la Stratégie PCAET, et calculées postérieurement, par le suivi ATMO, ont évolué.

V. État d'avancement des actions du PCAET



LE PARC BÂTI & LE CADRE
DE VIE



LES TRANSPORTS



L'INDUSTRIE



L'AGRICULTURE & LA
SYLVICULTURE



LES DÉCHETS



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
& DE RÉCUPÉRATION

Et 1 axe transversal

1. Par axes

Cette partie présente pour chaque axes :

- une synthèse avec les objectifs, les moyens, les ressources, les questions, les orientations et observations retenues lors du Copil de bilan
- l'état d'avancement des actions
- les fiches action détaillées



12
actions

Synthèse Axe 1 PARC BATI

Objectif diminution des consommations d'énergies et des GES (sobriété énergétique et confort du cadre de vie)

Lien avec le Plan d'actions Agenda 21

Le Parc Bâti regroupe 12 actions autour du cadre de vie :

- Rénovation de l'habitat à travers : PTRE / PDH / PERMIS DE LOUER / ADIL
amélioration des performances énergétiques
sobriété énergétique

Avec des moyens de communication associés : **Permanences Nov'habitat 87**, réunions d'information, forum, site POL

- Préservation de la biodiversité :
identification des espaces protégés sur chaque commune
protection contre la lumière intrusive sur la faune et la flore : RICE et ANPCE
protection de la ressource en eau, des risques de crue et de la protection des berges



12
actions

Ressources				
Moyens humains	EXT : 2020 : 1 ETP LNE INT : 2019 : 1 ETP SC 2020 : 2 ETP SC	2021 : 1 ETP LNE 1 ETP Stg	2022 : 2,8 ETP	2023 : 4 ETP 1 ETP Stg
Moyens financiers	2023 : 2097,90€ De 2020 à 2023 : 31554€ De 2019 à 2020 : 5095,84€			
Partenaires	SEHV/ ADIL/ ADEME/ CITYOENNE SOLAIRE/ COMMUNES/ DEPARTEMENT/ DDT/ DREAL/ CEN/ RNN/ SABV/ CAUE/ LYCEES PROF/ POLE EMPLOI/ MISSION LOCALE/ ANAH/ SOLIHA/ ANCPEN/ PNR PL			

Orientations retenues lors du Copil

Relayer les informations de la PTRE par le biais des communes.

Le permis de louer : 2024 sera un temps de mise en œuvre pour Saint Junien et Rochechouart.

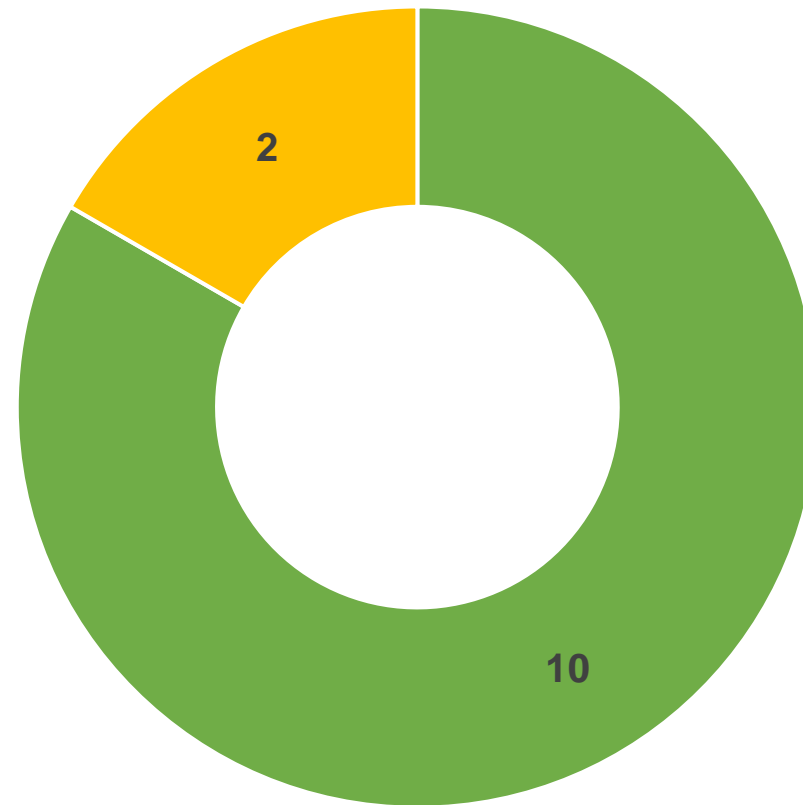


Avancée des 12 actions PARC BÂTI



12

actions

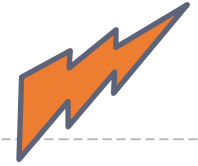


■ réalisées PB1/2/3/4/5/6/7/10/11/12 ■ En cours ■ Non réalisées PB8/9



PB

LE PARC BÂTI & LE CADRE DE VIE - RESIDENTIEL



PB 1.0 - Mettre en place un Espace Info Énergie servant de guichet unique d'information et de sensibilisation. Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès à l'information relative aux problèmes de l'habitat et de l'énergie à l'ensemble des acteurs du territoire
- Accompagner les acteurs du territoire dans l'évolution de leur pratique de maîtrise de l'énergie
- Cœuvrer pour la rénovation énergétique du parc résidentiel de la CC POL

Non réalisée

En cours

réalisée 

INDICATEURS DE SUIVI

Création du guichet	2020 : Espace Info Energie Janvier 2022 : Plateforme Nov Habitat = coportage Département / SEHV / Communautés de communes de la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole)		
Nombre de sollicitations de conseils	4700 contacts depuis le lancement au total sur HV Sur CC POL : 296 en 2022, 229 en 2023 1 permanence/ mois (répartie entre la POL/Rochechouart/ Javerdat)		
Evolution des performances Energétiques des bénéficiaires	-0,005% (cf impact détaillé) 170 MWh (100*17,3MWh*10%) 24 MWh(4*17,3MWh*35%)		



Autres indicateurs liées à l'action

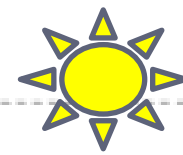
Moyens Humains	Moyens Financiers	Accompagnements énergétique en amont	Résultats
2022 : 2,8 ETP externe 2023 : 4 ETP externe	2022 : 2956€ 2023 : 3212€ 2024 : 3357€	4 13	Rénovation : 2022 / Réno faible : 100 Réno modérée : 4 /

 12

 actions



PB 2.0 Mener un programme de sensibilisation auprès des ménages sur la question énergétique. Pilote CCPOL



OBJECTIFS

- Faciliter l'accès à l'information relative aux problèmes de l'habitat et de l'énergie à l'ensemble des acteurs du territoire
- Accompagner les acteurs du territoire dans l'évolution de leur pratique de maîtrise de l'énergie
- Œuvrer pour la rénovation énergétique du parc résidentiel de la CC POL

Non réalisée

En cours

réalisée



INDICATEURS

Nombre d'animations réalisées

3

Nombre de visiteurs sur la page dédiée à l'énergie de la CCPOL

4 à 10 /jour

Types de supports de sensibilisation des acteurs

2 (journaux communaux, communautaires, panneaux Pocket et réseau POL)

12 actions

2022 réunion publique animée par LNE *modification de nos comportements et sobriété des usages énergétiques*



2022 réunion publique animée par le PNRPL et le SEHV : « rénovation énergétique et économie d'énergie dans les bâtiments publics » *Thématique sur les éco gestes*



2023 ciné-débat « les Promesses » *rénovation énergétique et lutte contre l'habitat indigne*





PB 4.0 Organiser des réunions d'information sur la rénovation énergétique auprès des habitants et des artisans. **Pilote ADIL**

OBJECTIFS

- Informer sur l'importance de la rénovation énergétique
- Recenser et faire connaître les dispositifs d'accompagnement et les aides financières possibles

Non réalisée En cours  réalisée 

INDICATEURS

Nombre de réunions organisées à destination des particuliers	2022 : 3*
Nombre de foyers conseillés	2022 : 393 consultations

NB : L' ADIL propose des informations juridiques, financières et fiscales : rapports locatifs, accession à la propriété et travaux, copropriété, urbanisme et relation de voisinage, aide et amélioration de l'habitat, fiscalité immobilière.

***du 7 au 11 mars semaine de l'accession à la propriété
du 14 au 18 novembre semaine de la copropriété
réunion d'informations bailleurs privés de Limoges
réunions à l'attention des particuliers**

Réorientation sur les parties techniques de rénovation énergétique vers PTRE, SOLIHA et le CRER ... opérateurs agréés

réunions à l'attention des prescripteurs/professionnels

sollicitations réunion de travail pour le permis de louer

PB 4.0 action en lien avec **PB1.0** et **PB2.0**

2 permanences sur le territoire



PB 5.0 Réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements, que ce soit par la requalification d'un quartier ou d'une commune, ou par l'intégration de ces objectifs à l'échelle du territoire, en positionnant la lutte contre la précarité énergétique et la conversion environnementale au cœur de ce processus. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Lutter contre la précarité énergétique
- Encourager les travaux de rénovation auprès du plus grand nombre et informer sur les dispositifs d'aide

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombre de travaux réalisés

11 dossiers de juin à décembre 2023 ont fait l'objet d'une attribution (138067,78€ montant HT de travaux pour 5 dossiers)

Superficie ciblées pour des réhabilitations

Plafond de travaux subventionnables pour chaque catégorie de travaux aligné sur l'Anah

Autres indicateurs liés à l'action

Décembre 2022 : opérationnalité
janvier 2023 : adhésion au **Programme départemental de l'habitat visant à l'amélioration du parc en Haute-Vienne (dans le cadre de PVD + dossier Anah / Ma Prime Rénov)**

Objectifs :
118 logements/5 ans

Moyens financiers CCPOL :
86351 €/5 ans

12
actions

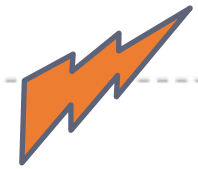


12
actions

PB 10 Mettre en place un permis de louer afin de lutter contre l'habitat indigne sur les communes les plus concernées. **Pilote Communes**

OBJECTIFS

- S'informer sur le dispositif mis en place à Bellac
- Réaliser une réunion d'information à destination des élus communaux quant à la possibilité et l'intérêt de mettre en place ce permis.



Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Réunions à destination des élus

10 réunions (au total sur les deux Copil et réunions techniques)

Nombre de logements visités

Pas encore en application

Nombre de travaux entrepris suite à refus de location

Pas encore en application

Autres indicateurs liés à l'action

Saint-Junien (délibération CM du 15 06 23)

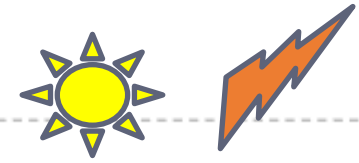
Application 1^{er} janvier 2024

Rochechouart délibération CM du 9 10 23)

2 avril 2024

NB : En cours : communication, conventions avec MSA et CAF, prestation de service SOLIHA pour formation et aide technique

action en lien avec **PB1.0 et PB5.0**



OBJECTIFS

- Faire connaître le concept et les pratiques de l'écoconstruction
- Recenser et faire connaître les acteurs de l'écoconstruction des territoires environnants
- Participer à la rénovation énergétique qui constitue une priorité de la transition énergétique

PB 3.0 Organiser un événement autour de la filière de l'écoconstruction. Pilote CCPOL



Non réalisée	En cours	réalisée	
--------------	----------	----------	--

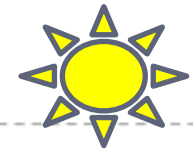
INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de participants	60
Nombre de visiteurs	1200 (dont 350 scolaires)
Autres indicateurs liées à l'action	
Moyens financiers : 11355€ (communication)	

NB : mobilisation des ressources

- en interne (services techniques, OM, manifestations, communication)
- externes (organismes de formation publics ou privés, les scolaires, les associations, les entreprises, les institutions)





PB 6 Inciter et soutenir l'adhésion de l'ensemble des communes du territoire au Syndicat Énergie Haute-Vienne. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Bénéficier pour chaque commune du territoire d'un accompagnement spécifique du service ESP 87 du SEHV 87
- Faciliter la mise en œuvre du PCAET obligatoire sur le territoire en fédérant l'ensemble des moyens disponibles
- Maintenir les efforts engagés par l'ensemble des communes du territoire sur leurs consommations énergétiques

12

actions

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombre de communes adhérentes à ESP87

2020 / 2021 / 2022 : 11*

Nombre de diagnostics énergétiques demandés par les communes

2020 : 1
2021 : 4

NB : * 10 communes et l'EPCI



PB 7 Réduire les impacts de l'éclairage public en soutenant les communes dans l'obtention du label "Villes et Villages étoilés ». Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Sensibiliser les collectivités locales et les citoyens à la qualité de l'environnement nocturne
- Réaliser des économies d'énergie pour les collectivités
- Limiter la perturbation de la faune sauvage

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombre de communes labellisées ou en attente

2021 : 3

2023 : 3

Nombre de communes qui ont adopté l'extinction de l'éclairage nocturne

10

Moyenne de consommation en KWh/hab pour chaque commune engagée

GeoSEHV :
<http://geo.sehv.fr/>

Soutien de la POL au projet RICE porté par le PNRPL

2022 délibération

2021 réunion publique « Pollution lumineuse, économie d'énergie, réglementation, labels, ... Comment améliorer la gestion de l'éclairage public » animée par le PNRPL, l'ANPCE, le SEHV. Des témoignages de communes, gendarmerie Déambulation nocturne dans les rues de Rochechouart

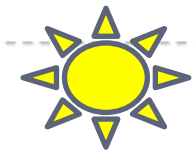




PB 11 Poursuivre la mise en œuvre des actions de préservation de la biodiversité issues de l'Agenda 21 (Actions 10, 11 et 12). **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Maintenir, préserver et restaurer la biodiversité locale
- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire
- Informer et sensibiliser le grand public aux divers enjeux de protection de la biodiversité et de l'environnement



A requalifier

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Supports réalisés dans le cadre de l'atlas

2019 Inventaire de la Faune et de la flore
2023 recensement flore par le PNRPL

Nombre de partenaires mobilisés

6 (CEN, LNE, LPO, SABV, EPTB, PNRPL)

Nombre d'îlots créés

13

Nombre d'îlots à requalifier

3

En cours de requalification

1

Nombre d'animation/information

2019 : 1 dans le cadre de l'agenda 21
2022 : 2
2023 : 2

NB : 2022 journées européennes du patrimoine et de la biodiversité – île de Navière (OTI)
2022 présentation de 3 zones de biodiversité du territoire de la POL (France 3 Limousin)
2023 semaine des rivières : berges et biodiversité (SABV)
2023 48h Nature (Région NA)



12 actions

PB 12 Poursuivre le travail engagé au regard de la protection de la ressource en eau et de la prévention des risques de crue et d'érosion des berges **Pilote SABV**



OBJECTIFS

- Préserver la ressource en eau
- Prévenir les risques de crue et d'inondation
- Lutter contre l'érosion des berges

Non réalisée	En cours	✓	réalisée	✓
--------------	----------	---	----------	---

INDICATEURS	
Nombre d'animation/information	2022 : 1 2023 : 2
Kilomètres de berges protégées par l'érosion	Javerdat berges de l'Oncre et de la Chabrette



semaine des rivières : berges et biodiversité

NB : pas de travaux à proprement parler mais des actions :

- sur les masses d'eau de captage en matière agricole
- sur la continuité écologique : masse d'eau de captage (Glane, Vienne...)
- sur les zones humides : acquisition et gestion zonage inondation (Saint Martin de Jussac, Saint Junien), travail sur le seuil ouvert île de Chaillac
- sur les étangs (La Boulonie, Javerdat...)
- sur les Forêts 2025 début des captages en forêts (cf Peyrlevade)
- Restauration des ripisylves : stratégie par sectorisation des risques d'inondation

<https://carte.syndicat-bassin-vienne.fr/>

PB 8 Intégrer les enjeux Scot dans le PCAET . Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Utiliser les documents d'urbanisme afin d'établir des normes air, énergie, climat
- Mobiliser le SCoT pour enrichir et soutenir la démarche PCAET

Non réalisée



En cours

réalisée

Le travail sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) sera officiellement lancé en Comité de Pilotage le lundi 18 décembre.

Organisation d'ateliers au 1er trimestre 2024 sur les 5 thématiques suivantes :

Polarités et gestion économe de l'espace

Transition écologique

Habitat, services et mobilités

Espaces urbains

Développement économique et Agriculture

Il est prévu 4 réunions par thématique :

Une réunion de présentation / introduction du PAS avec les élus inscrits dans la thématique /

Deux ateliers thématiques avec les élus inscrits dans la thématique / Un atelier experts

PB 9 Intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux dans les PLU communaux. Pilotes CCPOL et communes

OBJECTIFS

- Utiliser les documents d'urbanisme afin d'établir des normes air, énergie, climat
- Mobiliser les PLU pour enrichir et soutenir la démarche PCAET

Non réalisée



En cours

réalisée



12

actions



Synthèse Axe 2 LES TRANSPORTS

L'objectif est de diminuer les GES liés aux déplacements (autosolisme)

L'axe transport à travers ces 8 actions vise :

- à promouvoir l'intermobilité : le transport en commun, le covoiturage, le vélo
- à développer les infrastructures adaptées : pistes

- à promouvoir une nouvelle organisation de travail : télétravail, espaces de coworking tiers-lieux,
- à travers un outil facilitant : la fibre

Leviers : forfaits mobilité, investissements des communes dans des infrastructures adaptées (pistes cyclables, voies piétonnes), signalétique sur le partage de la route, une étude mobilité en cours, création d'une zone de covoiturage, challenge de la mobilité, location de vélos électriques, création d'un tiers lieu, déploiement de la fibre, verdissement des transports de marchandises, ouverture des cars scolaires aux adultes

8

actions



Ressources

Moyens humains	
Moyens financiers	fibre de 2019 à 2022 : 500 940€ 2022 : Forfait mobilité POL : 1600€
Partenaires	RNA/ CD 87/ ADEME/ BANQUE DES TERRITOIRES/ DEVELOPPEURS/ CCI/ CMA/ ORANGE/ DORSAL/ GRDF/ AFTRAL NA/ SNCF/ CAUE/ PNR PL

8

actions

Orientation s retenue s lors du Copil

Sur la question du TER la POL n'a pas la main : remise en question sur le fait que la POL soit pilote de cette action.

Envisager le challenge de la mobilité en plus large en 2024.

Sur l'action de l'installation d'une station de bioGNV, il est précisé que la POL a un rôle de facilitateur. De plus il faut être vigilant par rapport à la production de biogaz et le rajouter dans les indicateurs.

La POL peut-elle communiquer sur l'ouverture des cars scolaires aux adultes ?



TR

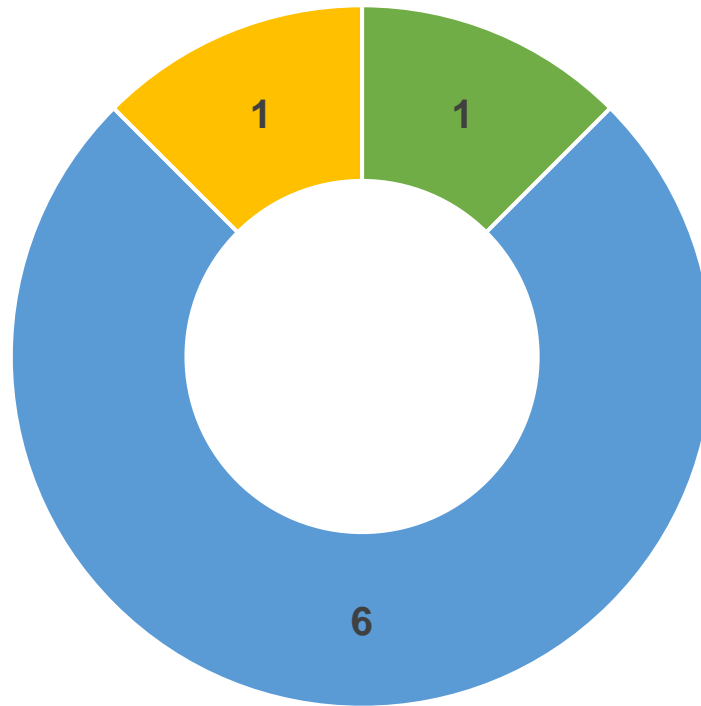
TRANSPORTS



8

actions

Avancée des 8 actions TRANSPORTS



■ Réalisée TR 8

■ En cours TR 2/3/4/5/6/7

■ Non réalisée TR 1



TR

TRANSPORTS



TR 1.0 Soutenir le réseau TER en proposant un cadencement adapté à la demande et en réalisant un comité de ligne permettant de communiquer sur les besoins des habitants. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Maintenir la ligne SNCF Limoges-Angoulême
- Déployer une offre adaptée aux usagers
- Inscrire le développement de la ligne dans un schéma cohérent d'interopérabilité entre les différents modes de déplacements

Non réalisée



En cours

réalisée

8

actions

INDICATEURS

Etat de fonctionnement de la ligne TER

Nombre d'acteurs mobilisés

Nombre de voyageurs sur la ligne et sur chaque gare de al CCPOL

NB : action priorisée dans le Scot Charente e Limousin : engagements politiques de la Région, des 2 départements pour abonder le financement de l'Etat (SNCF) qui reste responsable du dossier



TR 2.0 Promouvoir et développer le covoiturage. Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Proposer un maillage fin d'aires de covoiturage ambitieux et cohérent à échelle du SCoT
- Favoriser l'intermodalité et la mutualisation des usages
- Faciliter l'accès à l'emploi et aux autres services



Non réalisée

En cours



réalisée

INDICATEURS

Nombre d'aires de covoiturage créées

2022 : 1 Champ de foire 30 places

1 Les Séguines 13 places

2023 : 2 (et 2 en cours de réflexion*)

Taux de fréquentation

2021 : Champ de foire : 20,8%

Les Séguines : 3,8 %

8

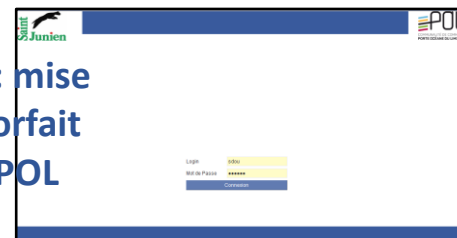
actions

NB : *en cours Javerdat zone de covoiturage au « Chêne Pignier » (avec l'accord et la maîtrise d'ouvrage du département) et Saint-Victurnien près de la RN 141

- covoiturage d'usage ZI le Pavillon

**Diagnostic Scot
En lien avec TR 3.0**

**Depuis 2022 : mise
en place du forfait
mobilité à la POL**



2023 : challenge de la mobilité à la POL et à la Mairie de Saint-Junien





TR 3.0 Créer un schéma "modes doux" à l'échelle du territoire. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Promouvoir les modes de déplacement alternatifs à la voiture



Non réalisée

En cours



réalisée

INDICATEURS

Description des avancées de l'étude

2021 : schéma directeur vélo de la Chataigneraie Limousine

Aménagements entrepris

cheminement piéton Saint-Martin de Jussac
voie de cheminement Saint Junien ZI/piste cyclable centre ville/zones à 30/ panneaux « partage de la route » (département)

Support de communication dédiés

1

**NB : PVD sept 2023 : lancement du diagnostic de Mobilité centre ville (Saint-Junien) et lancement prochain sur Rochechouart
location de vélos électriques OTI
location de vélos électriques CME Saint-Junien en prévision**

DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE À VÉLO



En lien avec TR2.0 et TR4.0



TR 4.0 Promouvoir la pratique du vélo à travers le déploiement d'infrastructures adaptées. **Pilote CCPOL**

- OBJECTIFS**
- Développer un itinéraire à destination des cyclotouristes et locaux et extérieurs
 - Promouvoir les mobilités douces et les activités de plein air

Non réalisée	En cours 	réalisée
--------------	---	----------

INDICATEURS			
Nombre de km cyclables aménagés	2020 : 2,6 km*	2022**	2023***
Nombre d'infrastructures réalisées	3		

8

actions

NB : *Rochechouart « voie verte » est à aménager
 **voie de cheminement Saint Martin de Jussac
 ***Saint Junien 2^{ème} tranche de travaux « mobilité douce » voie de cheminement centre ville jusqu'au Pavillon
 zones de rencontre centre ville Saint-Junien : zones 20km/h + 2023 extension zone de rencontre
 panneaux itinéraires cyclo
 OTI : application LOOPI rando de cyclotourisme sur le territoire

En lien avec TR2.0 et TR3.0



TR 5.0 Déployer des tiers-lieux sur le territoire et communiquer autour des espaces de coworking existants. Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Limiter les besoins de déplacements
- Soutenir les nouvelles formes de travail
- Réduire les émissions de GES liées à des déplacements inutiles



Non réalisée	En cours		réalisée
--------------	----------	--	----------

INDICATEURS	
Nombre de structures autorisant le télétravail	CCPOL, mairies, entreprises*
Nombre d'espaces de coworking	2023/2024 En prévision à l'Etoile Bleue
Nombre de communications autours des espaces de coworking	En attente de réalisation définitive du projet

NB : 2023 lancement du projet « tiers lieux Manéstela » porté par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à l'Etoile Bleue à Saint-Junien.

Ce Tiers- Lieux proposera une mutualisation de matériels et de locaux pour :

- des activités culturelles
- du coworking
- des actions évènementielles

Sur un principe d'adhésion pour des projets portés par des particuliers, associations ou collectivités

Entreprises* : pas encore de données de la part de la CCI

En lien avec TR 6.0 le déploiement de la Fibre sur le territoire

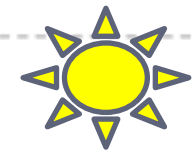


8 actions

TR 6.0 Déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Limiter les besoins de déplacements
- Encourager le télétravail et connecter les territoires
- Réduire les émissions de GES liées à des déplacements inutiles



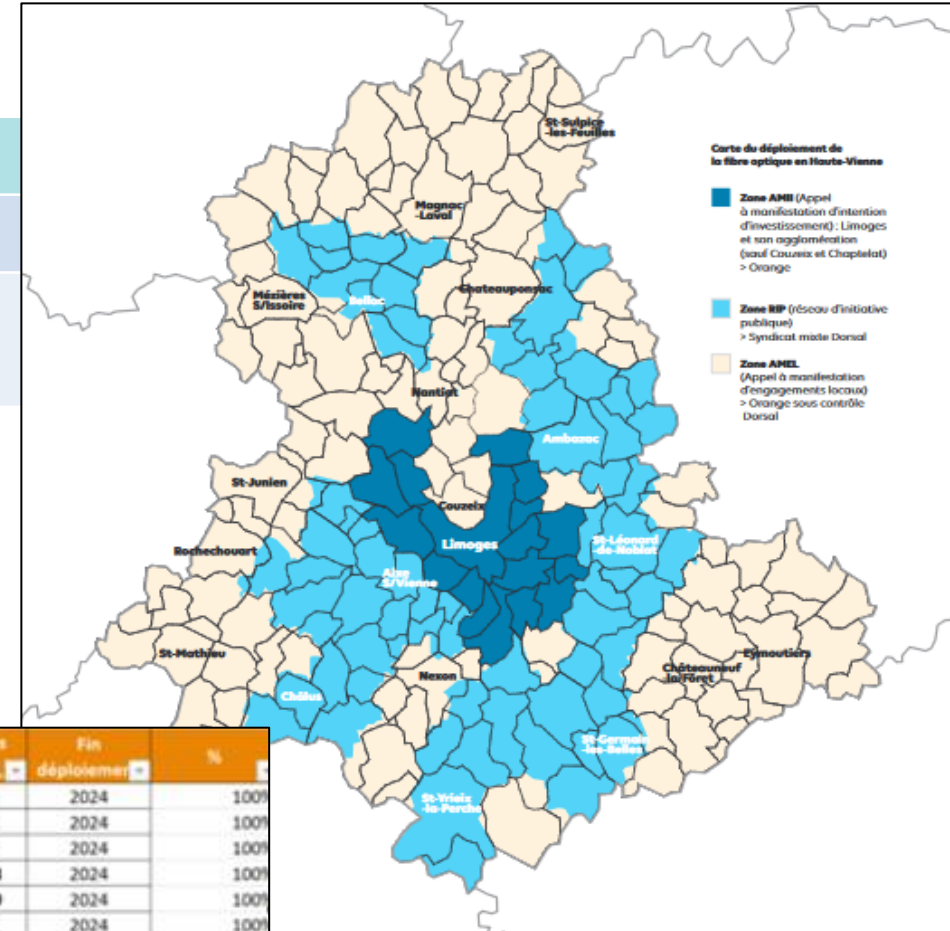
Non réalisée	En cours	réalisée
--------------	----------	----------

INDICATEURS

Distance de fibre déployée	En cours
Nombre de foyers ayant accès à internet	16270 Points de raccordement

NB : orange déploie entre 65 et 70 000 prises et apporte une couverture à l'ensemble des logements du périmètre défini par l'Amel Haute-Vienne, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.
Zone AMII et AMEL 173000 Prises

En lien avec TR 5.0 avec le déploiement des espaces de coworking



Commune	logements INSEE 2015	Année de déploiement	prises AMEL	Fin de déploiement	%
Chaillac-sur-Vienne	550	2022	550	2024	100%
Chéronnac	256	2023	256	2024	100%
Javerdat	353	2023	353	2024	100%
Oradour-sur-Clane	1 134	2023	1133	2024	100%
Rochechouart	2 334	2022	2329	2024	100%
Saillat-sur-Vienne	479	2023	479	2024	100%
Saint-Brice-sur-Vienne	821	2023	700	2024	85%
Saint-Junien	6 174	2022	6174	2024	100%
Saint-Martin-de-Jussac	283	2023	283	2024	100%
Les Salles-Lavauguyon	186	2023	186	2024	100%
Vayres	595	2021	574	2024	97%
Videix	246	2023	246	2024	100%



TR 7.0 examiner les besoins en déplacements du transport de marchandises pour évaluer la faisabilité d'une station BioGnv.
Pilote GRDF

- OBJECTIFS**
- Développer les énergies alternatives aux énergies fossiles les plus polluantes et émettrices de GES
 - S'orienter vers le biogaz

Non réalisée	En cours	réalisée
--------------	----------	----------

INDICATEURS	
Réaliser une étude	Etude en cours réalisée par AFTRAL et GRDF
Mise en service de la station	

NB : 2022/23 Projet avec GRDF + AFTRAL NA + SEM ELINA

**Rencontre POL, transporteurs «club Bio Gnv »
décembre Rencontre CMA et artisans**

Visite station de méthanisation à Vayrac

Implantation à l'étude avec Saïca / zone de Boisse





TR 8.0 Ouvrir aux adultes l'accès aux cars scolaires. **Pilote Région Nouvelle Aquitaine**

OBJECTIFS

- Limiter la dépendance à la voiture individuelle
- Promouvoir l'usage des transports en commun

Non réalisée

En cours

réalisée



INDICATEURS

Nombres d'usagers adultes des cars scolaires

0/16 au niveau départemental

Nombres de cars scolaires ouverts aux adultes

38/312*

**NB : *sur les 312 bus : Saint-Junien 25 bus
Rochechouart 13 bus**

8

actions

Synthèse Axe 3 INDUSTRIE

Secteur identifié comme le plus gros émetteur de GES sur le territoire. Rôle majeur dans la décarbonation

Les objectifs de cet axe pour les Entreprises sont de :

- valoriser leurs pratiques en fonction du développement durable : charte de Développement durable
- créer un réseau de référents Développement durable des Entreprises pour valoriser les bonnes pratiques et servir d'exemple

Leviers : entreprises volontaires



2



2

Ressources

Moyens humains

Moyens financiers

Partenaires : Sylvamo, Saïca
CCI/ CMA/ POL AVENIR

Orientation s retenue s lors du Copil

Démarches positives à entretenir pour servir d'exemple



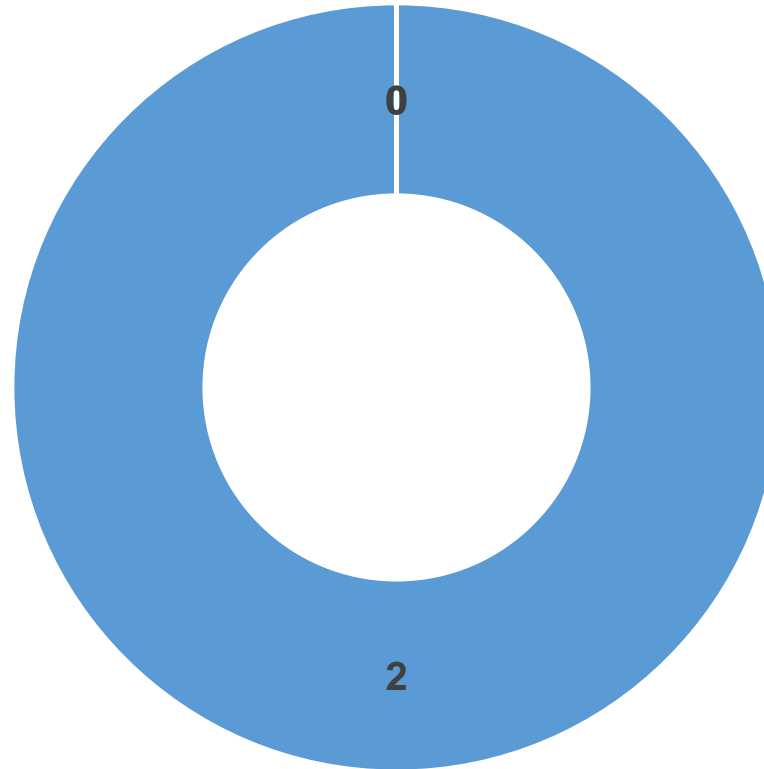
IND

INDUSTRIE



2

Avancée des 2 actions INDUSTRIE



■ Réalisées

■ En cours IND1/2

■ Non réalisées



IND

INDUSTRIE



IND 1.0 Valoriser et accompagner les pratiques des entreprises en faveur du développement durable. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Favoriser les modes de production durables
- Valoriser les efforts engagés vers des démarches écoresponsables
- Permettre aux entreprises engagées de servir d'exemple

Non réalisée

En cours



réalisée

INDICATEURS

Nombre d'entreprises ayant adopté une charte de développement durable

*

Nombre d'événements organisés

2**

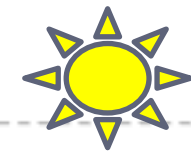
NB : * feuille de route au sein du groupe où chaque site met en œuvre en fonction de ses moyens

****2023 : Saïca Pack plantation d'arbres (photos)**

Sylvamo visite du site récupération de chaleur - recyclage des liqueurs noires.



2



IND 2.0 Créer et animer un réseau de responsables environnement du secteur industrie. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Favoriser les modes de production durables
- Valoriser les efforts engagés vers des démarches écoresponsables
- Permettre une meilleure connaissance des acteurs du secteur

Non réalisée

En cours



réalisée

INDICATEURS

Nombre de responsables environnements identifiés

4

Nombre d'animations organisées

2

Annuaire créé

NB : Sylvamo dispose de 2 référents environnement (récupération et diminution des GES et partage des bonnes pratiques) et un référent sur la gestion des forêts.

Volontaire pour participer au réseau de responsables environnementaux pour partage de bonnes pratiques

Saïca : 1 référent

Action en lien avec IND1.0



Actions engagées en 2019 avec l'agenda 21 : à travers les 9 actions :

- c'est avoir une vision d'ensemble sur les producteurs du territoire, les circuits courts (régie île de Navrière) et un approvisionnement local et communiquer sur cette action
- c'est connaître les dispositifs proposés par la chambre d'agriculture et Terre de liens
- c'est aussi avoir une vision sur notre parc forestier
- c'est valoriser les pratiques agricoles vertueuses
- c'est soutenir l'installation des agriculteurs sur notre territoire

Leviers : partenariat avec Chambre d'agriculture, AGROBIO87, adhésion à l'URCOFOR,

Questionnements :

- Annuaire des producteurs réalisé en 2019 - se pose la question de la mise à jour du document ?
- Elargissement du champ d'action sur la régie de l'île : par décision de bureau de mars 2021 : la gestion globale de l'île est entrée dans le PCAET/Agenda21 : agriculture, tourisme, environnement, bâtiments : mise à jour de l'évolution de l'action
- Pour les prairies multi-espèces : requalifier l'action au regard des initiatives de la profession agricole et des industriels (sensibilisation par CCPOL plutôt que pilote)

Articulation avec l'avancée du Scot et la gouvernance alimentaire territoriale



actions





Ressources

Moyens humains : 2019 : 1ETP SC 2021 externe 2 ETP 2022 : 1ETP St

Moyens financiers : depuis 2021 : 38525€

Partenaires : AGROBIO 87/ CHAMBRE D'AGRICULTURE/ URCOFOR/ TERRE DE LIENS/ COMMUNES/
CITOYENS/ RNA/ CENDRECOR/ SABV/ EPTB

9

actions

Orientation s retenue s lors du Copil

Actualisation de l'annuaire des producteurs du territoire. Aide de : chambre d'agriculture, Agrobio 87, le PNR PL ...Par le biais d'un service civique ?

Ajout d'une sous action 5.1 « gestion globale de l'île » à l'action 5.0 « mise en place d'une régie municipale sur l'île de Navière »

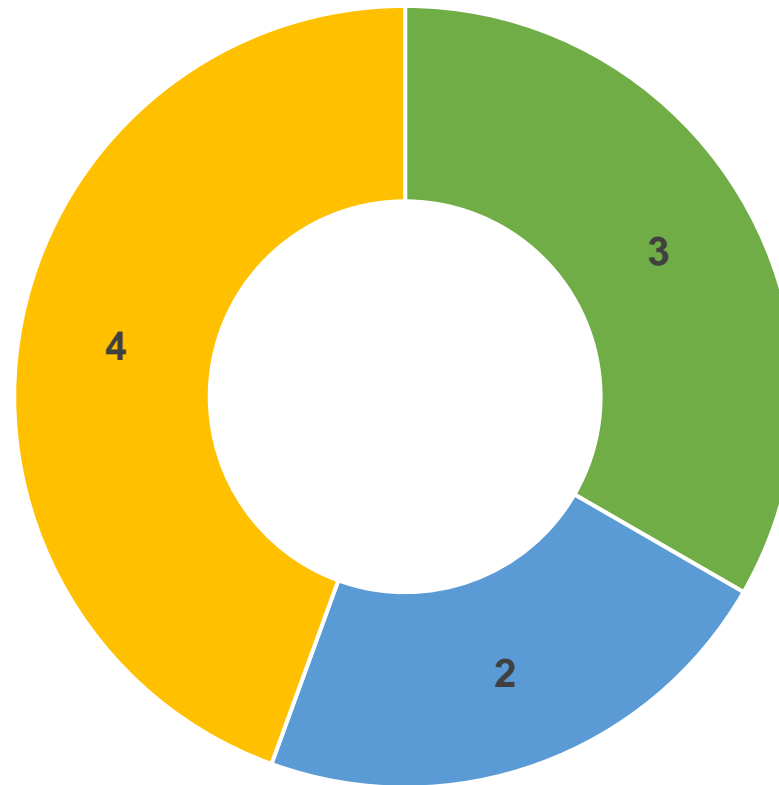
La Chambre d'Agriculture nous propose un temps d'échange afin de répondre à ces questions et idem avec Terre de liens = action en cours depuis le Copil. Rapprochement SAFER

Mise en œuvre des formations proposées par l'URCOFOR (pour les agents et élu e s) dans le cadre de l'adhésion + suivre le travail du SABV et EPTB





Avancée des 9 actions AGRICULTURE



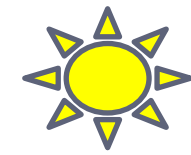
■ Réalisées AGR 1/2/5 ■ En cours AGR 4/9 ■ Non réalisées AGR 3/6/7/8



9

actions





AGS

AGRICULTURE & SYLVICULTURE



AGR 1.0 Réaliser un annuaire des producteurs locaux. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Recenser les producteurs
- Donner de la visibilité et encourager la consommation de produits locaux

Non réalisée

En cours

réalisée



INDICATEURS

Nombre de producteurs recensés

2019 : 46 producteurs

Supports réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'action

1



NB : Action en lien avec AGR 2.0

9

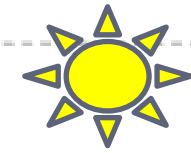
actions





AGR 2.0 encourager et soutenir les initiatives des communes pour un approvisionnement local des cantines scolaires. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS



- Recenser les producteurs
- Donner de la visibilité et encourager la consommation de produits locaux

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Évolution de la part d'approvisionnement en produits locaux dans les cantines scolaires

Nombre de producteurs mobilisés

9

actions

NB : approvisionnement local des cantines et label bio :

Saint Junien : 2016 « mon repas vient de chez moi » action agenda21.

2023 Label inter bio « 1 fourchette ». 28%

Javerdat : 2 fourchettes 21/22 = 42% 22/23 = 50%

Saint Victurnien : territoire bio engagé

Saint Martin de Jussac : territoire bio engagé 22%

Rochechouart : 50%

Saillat 66% (loi EGalim + 16,46% dont 5,45% local)

Cf : Les objectifs de la loi EGalim. Promouvoir une alimentation saine et respectueuse

de l'environnement. Réduire les inégalités d'accès à une alimentation durable et garantir une juste rémunération des agriculteurs

 **ma cantine**

<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr>





AGR 3.0 initier une gouvernance alimentaire territoriale dans le Scot. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Fédérer l'ensemble des acteurs du secteur alimentaire local
- Initier une réflexion pour atteindre l'ensemble des objectifs divers de durabilité des systèmes alimentaires territoriaux

Non réalisée



En cours

réalisée

INDICATEURS

Intégration de l'action dans l'élaboration du Scot

Nombre d'acteurs associés à la réflexion

NB : Scot : diagnostic validé, l'élaboration du plan d'aménagement stratégique va débuter : 1^{er} Copil 18 décembre 2023

9

actions





AGR 4.0 participer à la mise en place de prairies multi espèces et préserver l'existant. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Préserver la biodiversité
- Favoriser l'autonomie protéique et azotée
- Augmenter la capacité de séquestration carbone

Non réalisée

En cours



réalisée

INDICATEURS

Témoignages de lancement du projet (partenariat, conventions...)

Nombre d'hectares de prairies multi-espèces aménagés

NB : action déjà en place chez de nombreux agriculteurs : Cendrecor : utilisation des cendres de combustion de bois de Sylvamo (réduction des intrants chimiques) et en lien avec l'économie circulaire

9

actions





AGR 5.0 organiser une régie agricole locale sur l'île de Chaillac afin de poursuivre la dynamique de démarche exemplaire. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Préserver la biodiversité
- Faire preuve d'exemplarité à travers des projets agricoles innovants et respectueux de l'environnement
- Encourager les circuits courts

Non réalisée

En cours

réalisée



INDICATEURS

Volume de production (t/an)	2022 : 14,783 T	2023 : 25,816 T
Nombre de cantines scolaires approvisionnées	2022 : 15	2023 : 13
Superficie à disposition	2022 : 29682 m2	2023 : 66783 m2

NB : Diagnostic et accompagnement par Agrobio 87

Mise à disposition pour potager communal 2022 + extension 2023

Mise à disposition pour élevage bovin

Gestion globale de l'île dans PCAET 2021

9

actions





AGR 6.0 communiquer sur les outils proposés par la Chambre d'Agriculture et de l'ADEAR afin de promouvoir des pratiques agricoles durables et de réduire les consommations énergétiques du secteur. **Pilote chambre d'agriculture + ADEAR**

- OBJECTIFS**
- Promouvoir les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et sobres en énergie
 - Communiquer autour des dispositifs de formation existants

Non réalisée	En cours	réalisée
--------------	----------	----------

INDICATEURS	
Supports de communication	
Nombre de participants aux formations	

NB : promouvoir des pratiques durables pour diminuer les consommations énergétiques

9

actions



AGR 7.0 réaliser un diagnostic agricole du territoire. **Pilote**
Chambre d'Agriculture

OBJECTIFS

- Promouvoir les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et sobres en énergie
- Améliorer la connaissance du territoire

9

actions

Non réalisée



En cours

réalisée

INDICATEURS

Supports de communication

Nombre de participants aux formations





AGR 8.0 favoriser la maîtrise des terres agricoles et faciliter l'installation des nouveaux agriculteurs. **Pilote Terre de liens**

OBJECTIFS

- Faciliter la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs
- Maintenir et développer la population active agricole
- Favoriser le développement d'une agriculture territorialisée

Non réalisée



En cours

réalisée

9

actions

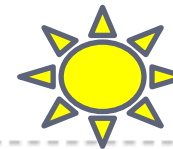
INDICATEURS

Nombre de communes mobilisées

Nombre de transmissions réalisées

NB : subvention à « service remplacement 87 »





AGR 9.0 organiser des formations pour les élus et agents sur la thématique forestière. **Pilote URCOFOR**

OBJECTIFS

- Organiser la montée en compétence des agents territoriaux sur la thématique forestière
- Préserver la forêt

Non réalisée

En cours



réalisée

9

actions

INDICATEURS

Nombre de formations organisées

Nombre de participants aux formations

NB : 2022 et 2023 adhésion à l'URCOFOR. Evaluation du parc forestier de l'île de Navrière et deux réunions de travail





5

actions

Synthèse Axe 5 DECHETS

Cet Axe prévoit :

- la mise en place du PLPDMA plus prospective SYDED 2035 avec plan d'action formalisé
- Démarche diagnostic territoire piloté par CCPOL intégrant la réduction des OMR ainsi que le développement du compostage et du tri sélectif et la tarification incitative
- Développement de l'économie circulaire sur le territoire

Freins : coût, acceptabilité

Leviers : communication, choix politique

Questionnement : choix des scénarios par la collectivité

Évolution de l'action D 5.0 : évolution de la collecte en porte à porte vers une collecte en apport volontaire par secteur



5

actions

Ressources

Moyens humains

Moyens financiers

Partenaires SYDED/ ADEME/ CMA/ CCI/ Ressource Rit/ ALEAS/ ENTREPRISES

Orientation s retenue s lors du Copil

Requalifier l'action 5.0 pour une étude plus large



DE

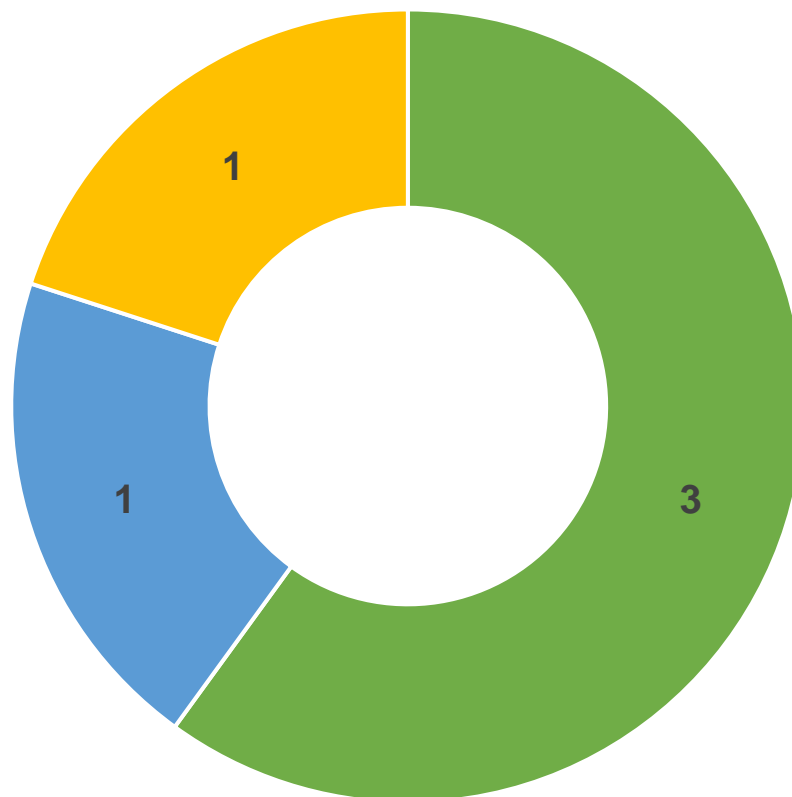
DÉCHETS

Avancée des 5 actions DECHETS



5

actions



■ Réalisées DE1/3/4

■ En cours DE 2

■ Non réalisées DE 5



DE

DÉCHETS



DE 1.0 Mettre en place un plan local de prévention et de sensibilisation des déchets. **Pilote SYDED**

OBJECTIFS

- Accompagner et encourager la population à un changement de comportement vis-à-vis de leurs pratiques de tri et modes de consommation
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux environnementaux sur la gestion des déchets
- Promouvoir les filières existantes du réemploi et de la valorisation

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombres d'actions et de sensibilisation sur la gestion des déchets et supports de communication réalisés

2022 : 13 animations, prêt de matériels et stands*

Nombre d'ambassadeur du tri

1 ETPT : Attaché au SYDED intervention ponctuelle à la demande sur le territoire

Ratio (kg/an/hab)de la collecte sélective et de la production d'OMR

2022 : 180kg/hab/an
2023 : 170kg/hab/an

NB : *nombre de classes : 17 Prêt de gobelets (840) : 4 communes prêt de poubelles (70) : 10 communes

2023 sept : récup carton brun

Déchets générés par et dans le sport Green Match

Poubelles duo mises en place par le service sport et manifestations commune de Saint-Junien



5

actions



DE 2.0 Instaurer un système de tarification incitative aux particuliers. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter
- Réaliser des économies sur le traitement des déchets
- Encourager les ménages à modifier leurs comportements et leurs pratiques

Non réalisée

En cours



réalisée

5

actions

INDICATEURS

Production d'ordures ménagères/habitant

Collecte sélective/habitant

Tonnage de déchet/an sur le territoire

551kg/hab/an (tous déchets confondus)

Evolution des levées



DE 3.0 Engager une démarche d'accompagnement des acteurs économiques et d'économie circulaire en cours. **Pilote SYDED**

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance des flux de déchets des professionnels et étudier la possibilité d'engager des démarches d'EIT sur la CC POL
- Capter le gisement réutilisable des déchets professionnels au profit des structures de réemploi et valoriser les matériaux de construction en réemploi

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombre d'acteurs économiques rencontrés

1

Nombre d'acteurs volontaires pour un accompagnement personnalisé

0

Support et résultat de l'enquête sur la démarche EIT

En cours

NB : Côté POL : Actions avec la Ressource Rit, Sylvamo, Saïca,

Recyclage des masques chirurgicaux : POL Plaxtil et ESAT

Rencontre Récita

CMA

Tri au sein de la POL depuis 2021

SYDED extension des consignes de tri pour les plastiques juillet 2022 et la

récupération des cartons bruns depuis septembre 2023



OBJECTIFS

- Développer la gestion éco-responsable des déchets verts sur le territoire
- Valoriser les déchets verts au sein des jardins des particuliers
- Réduire le stockage des déchets verts en déchetterie et les coûts de traitement qui y sont liés
- Encourager le compostage domestique

DE 4.0 optimiser la gestion et le traitement des déchets verts. **Pilote communes**



Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Nombre de plateformes communales	2 sites sur la POL
Tonnage de déchets verts apportés en déchèterie	2022 : 2177 T soit 84,82kg/hab/an
Tonnage de valorisation des différents flux	2022 : Tri sélectif 2570 T Apport en déchèterie : 6970 T

NB : SYDED : broyeurs + distribution de composteurs avec formation soit 99 foyers bénéficiaires + Perspective des bio déchets 2024

5

actions



DE 5.0 Étude de faisabilité sur la mise en place de la collecte de tri sélectif en porte à porte selon l'efficacité de la redevance incitative. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS
- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter
- Réaliser des économies sur le traitement des déchets
- Encourager les ménages à modifier leurs comportements et leurs pratiques

Non réalisée		En cours	réalisée
--------------	--	----------	----------

INDICATEURS	
Ratio kg/hab/an de la collecte sélective	2022 : Tri sélectif 100 kg/hab/an Apport en déchèterie 271kg/hab/an
Rendement de la collecte sélective	
Tonnage de la collecte sélective et des OMR	

NB : 06 novembre 2023 : retour de l'étude comparative de mise en place de la tarification incitative sur le territoire de la POL = état des lieux et présentation des scénarios :

- 100% en PàP
- 100% en AV
- Mixte = 90 % en PàP et 10% en AV
- Mixte à la demande = 30% en AV et 70% en PàP
- Robotisé – AV des OMR 50 hab par point
- 100% en AV en colonnes OMR 50 hab par point

5
actions



Synthèse Axe 6 ENERGIES RENOUVELABLES

Développement de tous les types d'énergies renouvelables avec portage communal :

- photovoltaïque
- agrivoltaïsme
- éolien
- méthanisation
- bois énergie
- réseau de chaleur
- hydro électricité

Questionnements :

ENR 4.0 : constat à faire via les permis de construire et les déclarations préalables déposées par les agriculteurs

ENR 5.0 : redéfinir le circuit de décision des surfaces commerciales artificialisées

ENR 7.0 : pertinence du portage de ce type de projet ?



Ressources

Moyens humains

Moyens financiers

partenaires

SEHV/ COMMUNES/ DDT/ PNR PL/ CITYOENNE SOLAIRE/ CMA/ GRDF/RNA

9

actions

Orientation s retenue s lors du Copil

Diagnostic Scot de la POL en cours

Photovoltaïque sur hangars agricoles : voir avec les DP de chaque commune en matière d'urbanisme

Annuaire des artisans en EnR : A voir avec la CMA comme pilote de cette action



ENR

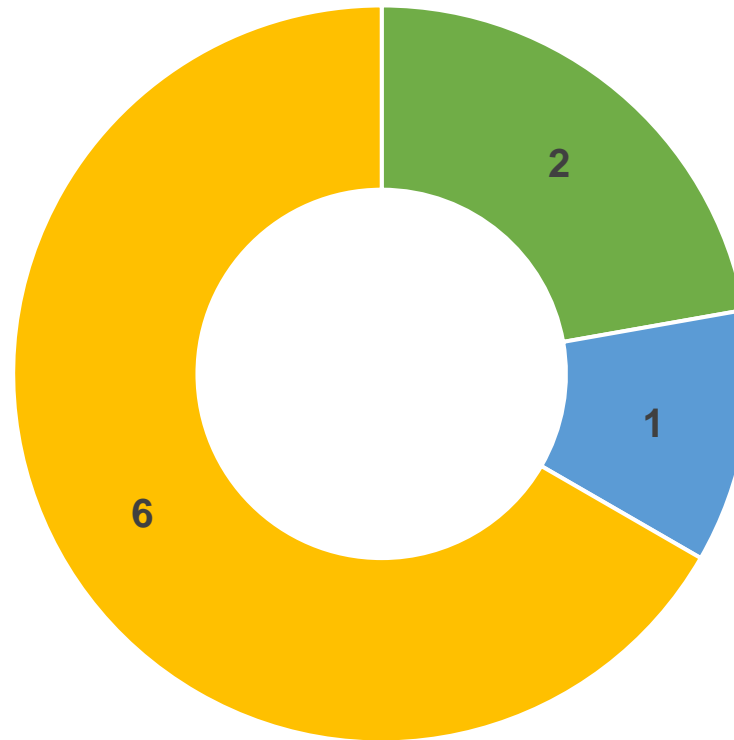
ÉNERGIES RENOUVELABLES & DE RÉCUPÉRATION

Avancée des 9 actions ENERGIES RENOUVELABLES



9

actions



■ Réalisées ENR 2/8

■ En cours ENR 3

■ Non réalisées ENR 1/4/5/6/7/9

 **ENR** **ÉNERGIES RENOUVELABLES & DE RÉCUPÉRATION**



ENR 1.0 intégrer les enjeux d'EnR dans : Scot, PLU et PLUI.
Pilote CCPOL

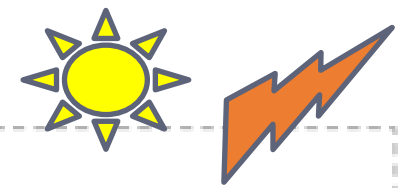
- OBJECTIFS**
- Intégrer la dimension énergétique dans les documents d'urbanisme
 - Promouvoir et faciliter la production d'énergie renouvelable

Non réalisée  En cours réalisée

INDICATEURS	
Nombre de documents intégrant les enjeux EnR	
Nombre de mesures facilitant le développement des EnR	

9
actions

NB : En lien avec le Scot et la loi du 10 mars 2023 sur les ZAEnR



ENR 2.0 signer une convention avec la citoyenne solaire.
Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Développer des projets citoyens de production d'ENR
- Favoriser l'acceptabilité des projets ENR
- Développer la production photovoltaïque

Non réalisée

En cours

réalisée



9

actions

INDICATEURS

Nombre de projets menés avec LCS

2019 : 2* : 1 POL 1 commune

Signature de la convention

2019

Nombre d'animations

2020 : forum de l'écoconstruction
2022 : atelier EnR POL

***Etude d'opportunité Inventaire des bâtiments, évaluation des potentiels et superficie de toiture**



OBJECTIFS

- Développer des projets territoriaux de production d'ENR
- Favoriser l'acceptabilité des projets ENR
- Mieux connaître le potentiel de son territoire

ENR 3.0 s'impliquer dans le portage de projets photovoltaïques et de production de chaleur.
Pilote CCPOL



Non réalisée

En cours



réalisée

9

actions

INDICATEURS	
Nombre de sociétés de projets d'EnR dont l'EPCI fait partie	0
Nombre de projets photovoltaïques et de production de chaleur sur la CCPOL	PV : 45 Bois coll : 5 Métha : 3 Eolien : 1

**NB : certaines communes sont porteuses de projets accompagnées par la CCPOL
Action en lien avec la loi du 10 mars sur les ZAEEnR.**



ENR 4.0 Développer le photovoltaïque sur hangars agricoles. **Pilote Chambre d'agriculture**

OBJECTIFS

- Développer des projets territoriaux de production d'ENR
- Favoriser l'acceptabilité des projets ENR
- Mieux connaître le potentiel de son territoire

Non réalisée



En cours

réalisée

INDICATEURS

Nombre de projets réalisés

Surface de toitures photovoltaïques installées (m2)

BN : En lien avec la loi sur les ZAEnR



ENR 5.0 informer les propriétaires de grandes surfaces et bâtiments en zones commerciales sur les possibilités de développement du photovoltaïque sur grandes toitures et ombrières de parking. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Augmenter la production photovoltaïque des zones commerciales
- Optimiser l'utilisation de l'espace
- Développer l'autoconsommation

Non réalisée



En cours

réalisée

INDICATEURS

Nombre de propriétaires informés

Surface de PV installée en zone commerciale

NB : à Saint-Junien Lidl = fait + Hyper U = en cours



ENR 6.0 encourager le financement participatif des énergies renouvelables. **Pilotes communes**

OBJECTIFS

- Favoriser l'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable
- Faire des projets une occasion de rassemblement citoyen
- Diversifier les acteurs de la transition énergétique
- Sensibiliser la population aux enjeux air, énergie, climat

Non réalisée



En cours

réalisée

9

actions

INDICATEURS

Montant de l'investissement de la part des citoyens

Nombre de projets ayant reçu un financement

NB : exemple cependant du projet semi participatif de Javerdat



ENR 7.0 réaliser un comité de suivi constitué de citoyens, d'élus et d'acteurs privés portant sur un projet de méthanisation soumis à enquête publique. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Favoriser l'acceptabilité des projets de méthanisation
- Faire des projets une occasion de rassemblement citoyen
- Diversifier les acteurs de la transition énergétique
- Sensibiliser la population aux enjeux air, énergie, climat

9

actions

Non réalisée



En cours

réalisée

INDICATEURS

Établir un comité de suivi

Nombre de réunions

Personnes composant le comité

NB : En lien avec la loi sur les ZAEnR



ENR 8.0 faire une étude de faisabilité et d'opportunité sur la création d'un réseau de chaleur sur le territoire.

Pilote communes

OBJECTIFS

- Développer les réseaux de chaleur sur le territoire
- Améliorer la connaissance des potentiels de production et de distribution de chaleur

Non réalisée

En cours



réalisée



INDICATEURS

Étude réalisée

1

Identification des zones propices au réseau de chaleur

Saint Junien en cours (fin 2024 début 2025)

Nombre de réseaux créés

2*

NB : En lien avec la loi sur les ZAEnR et projet sur la commune de Saint Junien

***Communes de Saint-Martin de Jussac et Saillat**



ENR 9.0 Etablir un annuaire des artisans des Energies renouvelables (installation et maintenance). **Pilote CCPOL**

- OBJECTIFS**
- Faire connaître les artisans du territoire
 - Faciliter le développement de production EnR par les citoyens

Non réalisée  En cours réalisée

9
actions

INDICATEURS	
Établir un annuaire	
Nombre d'artisans recensés	
Utilisation de l'annuaire	

NB : Eve Aigueperse CMA conseillère FAIRE
article dans « Grand Ouest » décembre 2023 artisan chauffagiste spécialisé dans les EnR



2

actions

Synthèse Axe 7 TRANSVERSAL

- Communiquer sur la qualité de l'air
- Extension du comité de pilotage de l'agenda21 au PCAET



2

actions

Ressources	
Moyens humains	
Moyens financiers	
Partenaires :	ATMO Nouvelle Aquitaine/ PNRPL/ ADEME/ ASSOCIATIONS LOCALES/ ACTEURS AYANT PARTICIPE A L'AGENDA 21 ET AU PCAET

Orientation s retenue s lors du Copil



TRS

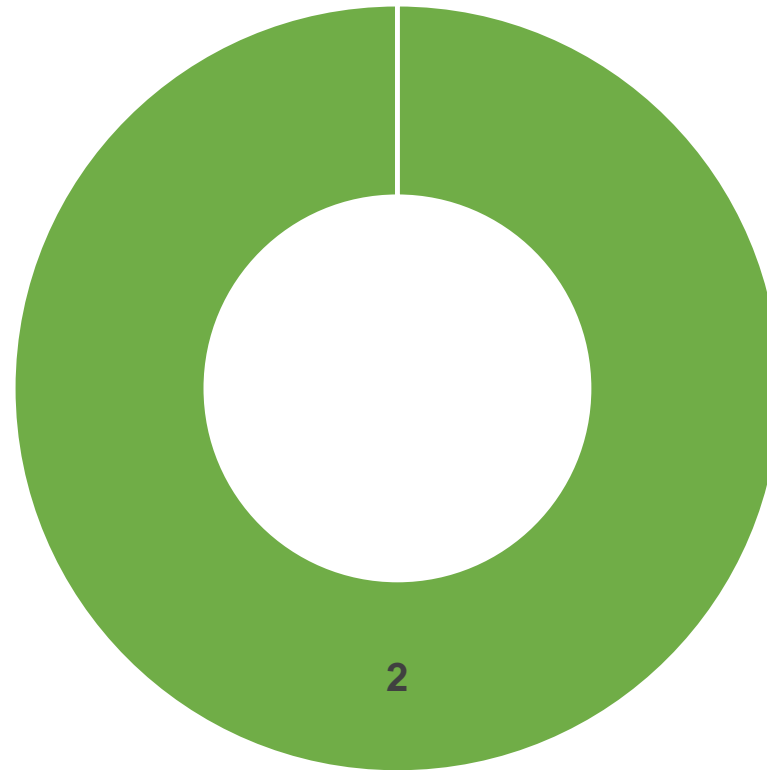
ACTIONS TRANSVERSALES

Avancée des 2 actions TRANSVERSALES



2

actions

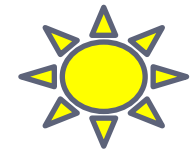


■ Réalisées TRS 1/2 ■ En cours TRS ■ Non réalisées TRS



TRS

ACTIONS TRANSVERSALES



TRS 1.0 informer et communiquer sur la qualité de l'air intérieur et extérieur. **Pilote CCPOL**

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux données relatives à la qualité de l'air et communiquer sur les moyens de diminuer la pollution atmosphérique
- Accompagner sur les bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur à domicile ou au travail

Non réalisée

En cours

réalisée



INDICATEURS

Supports de communication réalisés

Site de la POL

Évolution des mesures de l'air à partir de deux stations

Voir site ATMO : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>

Résultats des foyers volontaires

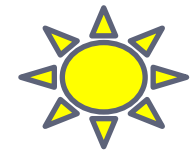
2
actions



Et aussi...

Vérifiez la qualité de l'air de votre domicile et apprenez les éco-gestes au travers d'un guide





TRS 2.0 Étendre le comité de pilotage de l'Agenda21 au PCAET pour le suivi, sa mise en œuvre et son évaluation.

Pilote CCPOL

OBJECTIFS

- Maintenir l'implication citoyenne mobilisée tout au long de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du PCAET
- Assurer une démarche de démocratie participative
- Assurer la continuité entre l'Agenda 21 et le PCAET

Non réalisée

En cours

réalisée



2

actions

INDICATEURS

Nombre de participants au Copil

2021 : 35

2022 : 20

2023 : 30

Nombre de Copil organisés

2021 : 1

2022 : 1

2023 : 1

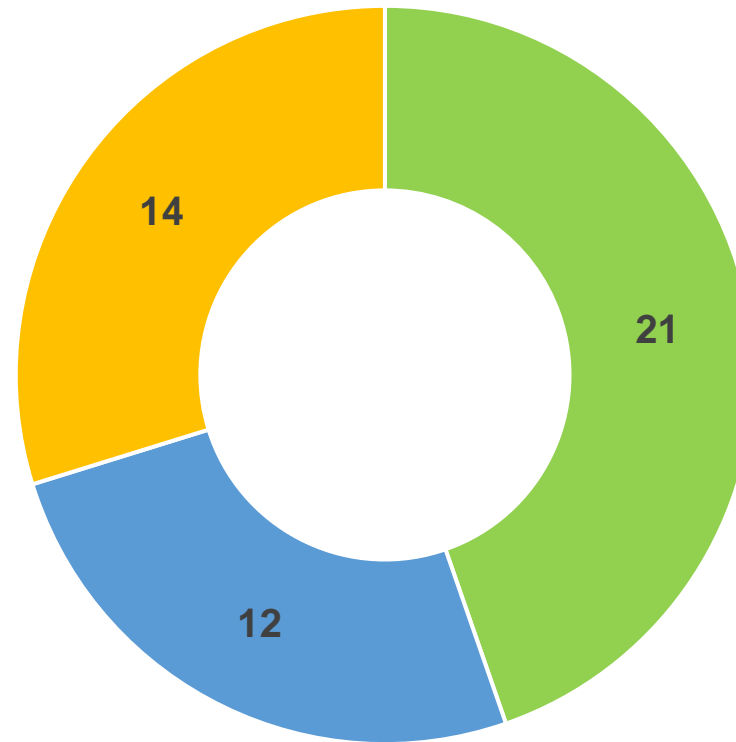
NB : 2021 : 15 mars désignation de référents développement durable au sein de chaque commune

30 juin 2021 COPIL de lancement

2022 : 23 juin Copil de suivi

2023 : 11 décembre COPIL de bilan à mi parcours en vue de l'élaboration du rapport à diffuser au public et à envoyer à la DREAL

Avancée totale des 47 actions



- réalisées PB 1/2/3/4/5/6/7/10/11/12 TR 8 AGR 1/2/5 DE 1/3/4 ENR 2/8 TRS 1/2
- En cours TR 2/3/4/5/6/7 IND 1/2 AGR 4/9 DE 2 ENR 3
- Non réalisées PB 8/9 TR 1 AGR 3/6/7/8 DE 5 ENR 1/4/5/6/7/9

2. Focus sur les actions d'adaptation au changement climatique...

... ou quelles sont les actions ou stratégies, qui réduisent la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets (présents et futurs) du réchauffement climatique ?

Les conséquences du réchauffement climatique sont visibles et demandent de s'y **adapter d'une part, mais aussi d'en prévenir l'aggravation**, dès à présent. Comment ? En faisant autrement, en changeant nos comportements : changer notre façon de consommer, de se déplacer, en optant pour des usages plus sobres, en revisitant tous les processus qui conditionnent nos modes collectifs prioritaires de gestion, de fonctionnement, d'organisation, de choix de matériaux, de modalité de production, etc. via le filtre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les actions d'adaptation ont pour vocation de proposer des solutions et à rendre la population, les infrastructures et les entreprises plus résilientes pour faire face aux nouveaux risques naturels (inondations, érosion côtière, canicule, sécheresse...).

Le PCAET de la POL s'inscrit dans un « Projet territorial de développement durable ayant pour finalité la lutte contre le changement climatique **et l'adaptation du territoire** » par le biais de diverses actions identifiées en suivant.

➤ Des axes stratégiques très divers et interdépendants

Améliorer la performance du parc bâti

Encourager et développer une agriculture durable

Sensibiliser les industriels sur l'utilisation de la ressource en eau (prélèvement et rejet) au vu de sa raréfaction et de la protection des milieux aquatiques.
Valoriser les modes de production durable qui favorisent l'adaptation au changement climatique.

Promouvoir une implantation urbaine résiliente.
Préserver la biodiversité

Promouvoir des pratiques alimentaires durables.
Favoriser les circuits courts du producteur au consommateur

Mettre en place une politique de gestion et de valorisation des déchets pour diminuer l'enfouissement

et la ressource en eau

S'appuyer sur le tissu agricole et forestier pour renforcer le stockage carbone sur le territoire (par la végétation, les sols, les zones humides)

➤ Des outils et des partenaires



Climadiag communes permet d'appréhender de façon immédiate les enjeux climatiques à l'échelle locale : premier pas indispensable pour toute démarche d'adaptation

https://www.youtube.com/watch?v=W6pvZfUHd_E



Information : travail sur l'adaptation prévu avec le PNR PL à partir de septembre 2024

VI. Rôle du coordinateur

Une professionnelle (en ETP) exerce la fonction de chargée de mission PCAET/Agenda21 : elle gère la mise en œuvre de la feuille de route votée par les élus, la suit, la coordonne, la pilote et l’anime. Elle met en relation les partenaires liés au PCAET, fait le lien avec l’agenda21, suit l’évolution réglementaire et rend des comptes sur les orientations et les avancées à sa hiérarchie directe ainsi qu’aux membres du COPIL prévu dans le PCAET.

1. Contexte organisationnel du PCAET, Comité de pilotage et référents développement durable

Le PCAET est issu d’une concertation citoyenne. De cette concertation est né un comité de pilotage chargé du lancement et de suivi. Afin de renforcer ce comité de pilotage et générer une appropriation du PCAET par les communes, il a été décidé par courrier du 20 décembre 2020 que ces dernières désignent au sein de leur conseil municipal des référents développement durable.

Il est essentiel que les actions menées au niveau communal soient en cohérence avec le PCAET, notamment en référence aux objectifs poursuivis par la POL ; elles doivent donc être portées à la connaissance de la POL et réciproquement. Il est indispensable qu’un relais des objectifs de la POL en matière de développement durable soit assuré régulièrement auprès des élus municipaux. Ces référents ont donc renforcé les rangs du COPIL avec une réunion à leur intention en mars 2021 pour expliquer leur rôle. Ils seront le lien entre communes et intercommunalité.

Le suivi des travaux issus de la mise en œuvre du PCAET est assuré par la 4^{ème} commission « eau assainissement et développement durable, économie circulaire et PCAET » en articulation avec le bureau bimensuel (pour information et validation) et le conseil communautaires (pour délibération).

Il a été décidé de scinder la commission en deux avec « eau et assainissement » d’un côté et « développement durable » de l’autre avec des référents attitrés.

2. Rôle de coordination des actions

Le chargé de mission coordonne les différentes initiatives et politiques liées au climat, à l'air et à l'énergie, à la mobilité, à l'agriculture et à l'économie circulaire sur le territoire.

3. Rôle de suivi et d'évaluation

Par décret n° 2016-849 « Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adapté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivantes lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L.222-1 ainsi qu'aux articles L.4433-7 et L.4251-1 du code général des collectivités territoriales ».

- **15 mars 2021** : réunion de présentation du PCAET aux référents développement durable et leur rôle attendu.
- **30 juin 2021 COPIL de mise en œuvre** : assurer la bonne mise en route du programme d'actions : priorisation de la diminution des GES (sobriété énergétique, agriculture et circuits courts, mobilité et énergies renouvelables).
- **22 juin 2022 COPIL de suivi** des actions engagées : mobilité douce (covoiturage, vélo et tiers-lieux et TER), EnR (enjeu du biogaz dans les transports), une action forte avec la mise en place de la régie maraichère à l'île de Navière, des actions transversales en matière de sobriété énergétique (rénovation de l'habitat, amélioration de l'éclairage public, économie d'énergie)
- **11 décembre 2023 : COPIL de bilan à mi-parcours** : faire le point sur l'atteinte des objectifs (en matière de sobriété énergétique, de diminution de GES et de développement des EnR) ainsi que l'avancement des actions. Faire un état des lieux à trois ans et s'interroger collectivement sur la pertinence des actions et/ou de ses indicateurs et proposer de nouvelles orientations/réajustements.

4. Rôle de communication de sensibilisation et d'animation

En tant que pilote de sa feuille de route, la chargée de mission est amenée à organiser des réunions d'information, de sensibilisation avec l'appui des partenaires institutionnels (SEHV, PTRE - Nov'habitat 87, CRER, Chambre d'Agriculture, Sem Elina, DDT, Citoyenne solaire, PNRPL, SABV ...) liés au PCAET : Réunions sur l'éclairage public, la sobriété énergétique, la rénovation énergétique, le compostage, les énergies renouvelables, la mobilité.

5. Rôle de facilitateur

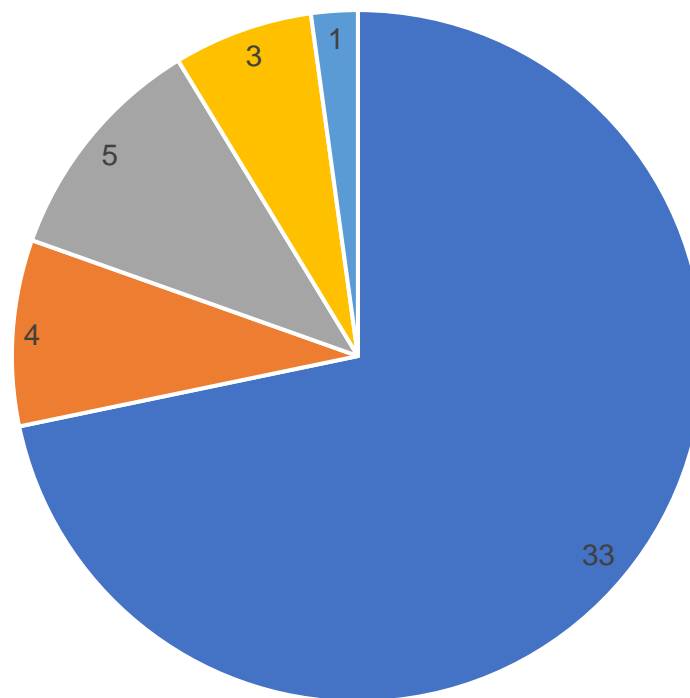
Le Coordonnateur a aussi un rôle dans la mise en relation des acteurs pour faciliter la rencontre des acteurs et l'aboutissement de l'action : réunion « BioGNV dans les transports » - rencontre entre GRDF AFTRAL et les transporteurs et artisans du territoire, « semaine des rivières » faciliter la réalisation de l'action sur site par l'accès et la mise à disposition de locaux pour les partenaires intervenants (SABV, CEN et la FREDON).

6. Rôle de mobilisateur

Mobiliser c'est savoir identifier et rassembler les partenaires nécessaires à la réalisation d'actions mais aussi les associer dans le suivi et l'évaluation du PCAET lors des COPIL ou bilan de mi-parcours.

En conclusion : le coordinateur a un rôle dans la mise en œuvre, la gestion et le suivi des actions où il agit en tant que pilote, co-pilote ou partenaire des actions.

REPARTITION DES ACTIONS SELON LE RÔLE DE L'EPCI



■ PORTEUR

■ COORDINATEUR

■ FINANCEUR

■ RELAIS DE COMMUNICATION

■ INCITATEUR

VII. Anticipation de la prise en compte des évolutions réglementaires

Lors de la révision du PCAET, il faudra prendre en compte les nouvelles lois, nouveaux plans et programmes portés à l'échelle nationale et notamment :

Lois et textes règlementaires

- Loi climat résilience, dont la zéro artificialisation nette (ZAN)
- Loi d'orientation des mobilités & Zone à Faibles Emissions
- Décret 3R (réduction réemploi et recyclage)
- Loi Réduction de l'empreinte environnementale du numérique)
- Loi d'accélération pour la production d'énergies renouvelables dont les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
- Loi Industrie Verte

Plans et Programmes

- Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
- Plan Sobriété
- Plan eau
- Pacte de la haie

Conclusion

- **Un bilan encourageant** : même si nos objectifs en matière de diminution de gaz à effet de serre, notre production d'EnR sont perfectibles, nous constatons que sur ces trois premières années le bilan peut être qualifié de satisfaisant. En effet, des actions majeures pouvant y contribuer telles que les actions en faveur de l'amélioration énergétique par le biais de la PTRE Nov'habitat 87, la lutte contre l'habitat indigne via la mise en place du permis de louer ou encore des actions liées à la protections de la biodiversité, au développement d'une agriculture durable et favorisant les circuits courts, sont autant d'avancées qui démontrent l'engagement de la POL dans sa transition énergétique et écologique.
- **Des freins et des leviers identifiés** : une diminution de la mobilisation et un manque de transversalité en interne, des porteurs d'action mal identifiés. Cela pourra passer par une communication et une méthode de travail différentes avec un relai plus personnalisé auprès des communes et de leurs référents durables, par l'aide de partenaires tels que l'ADEME à travers un Contrat d'Objectif Territorial proposant un travail d'accompagnement et de soutien sur les EnR et l'économie circulaire.
- **Une analyse d'actions pour la poursuite de la réalisation du plan** : aujourd'hui cette photo du PCAET, à trois années de mise en œuvre, nous permet d'identifier les actions faites, en cours, à faire, à poursuivre, à faire évoluer, à prioriser ou à redéfinir. Ce bilan détermine donc le travail qui reste à faire d'ici 2026 avec la prise en compte des évolutions réglementaires : poursuivre la compilation des données du territoire auprès de tous ses acteurs, valoriser les actions réalisées pour encourager et créer une dynamique, réamorcer la mobilisation des parties-prenantes du PCAET et tenir compte des orientations et réajustement issus du bilan.

Lexique

Impact de l'action : fort 

moyen 

facilitateur 

A

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

AFTRAL : Apprendre et se Former en Transport et Logistique

ALEAS : Association limousine emplois activités services

Anah : Agence Nationale de l'Habitat

ANPCE Agence nationale pour la protection du ciel étoilé

C

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAUE : conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

CC : Communauté de communes

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CD : Conseil départemental

CEN : Conservatoire des espaces naturels

CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat

COFIL : Comité de pilotage

COVNM : composés organiques volatils non méthaniques

CRER : Centre régional d'énergies renouvelables

D

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régional de l'environnement de l'aménagement et du logement

DSP : Délégation de service public

E

EIT : Ecologie industrielle et territoriale

EnR : Energie renouvelable

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPTB : Etablissement public territorial de bassin

ETP : équivalent temps plein

ESS : Economie sociale et solidaire

G

GES : Gaz à effet de serre

GRDF : Gaz Réseau et Distribution de France

L

LNE : Limousin nature environnement

LPO : Ligue de protection des oiseaux

lexique (suite)

M

MSA : Mutualité sociale agricole

O

OM : Ordures ménagères

OMR : Ordures ménagères résiduelles

OTI : Office de tourisme intercommunal

P

PAS : Projet d'aménagement stratégique

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PDH : Programme départemental de l'habitat

PLPDMA : Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

PLU : Plan local d'urbanisme

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

PNRPL : Parc naturel régional Périgord-Limousin

PTRE : Plateforme territoriale de la rénovation énergétique

PV : Panneaux photovoltaïques

PVD : Petites villes de demain

R

RI : redevance incitative

RICE : Réserve internationale de ciel étoilé

RNA : Région Nouvelle Aquitaine

RNN : Réserve naturelle nationale

S

SABV : Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne

SAS : Société par actions simplifiée

SC : Service civique

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SEHV : Syndicat Energies Haute-Vienne

SOLIHA : Solidaires pour l'habitat

Stg : Stagiaire

T

TER : Transport express régional

U

URCOFOR : Union des collectivités forestières

Z

ZAEnR : Zones d'accélération des énergies renouvelables

